



CATALOGUE 2020



CACES SÉCURITÉ ÉNERGIE ENVIRONNEMENT PROGICIELS



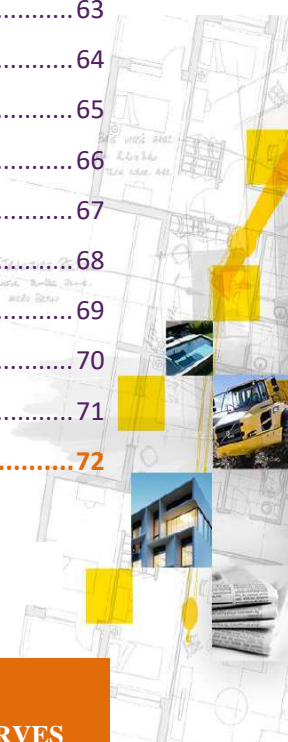
Contenu

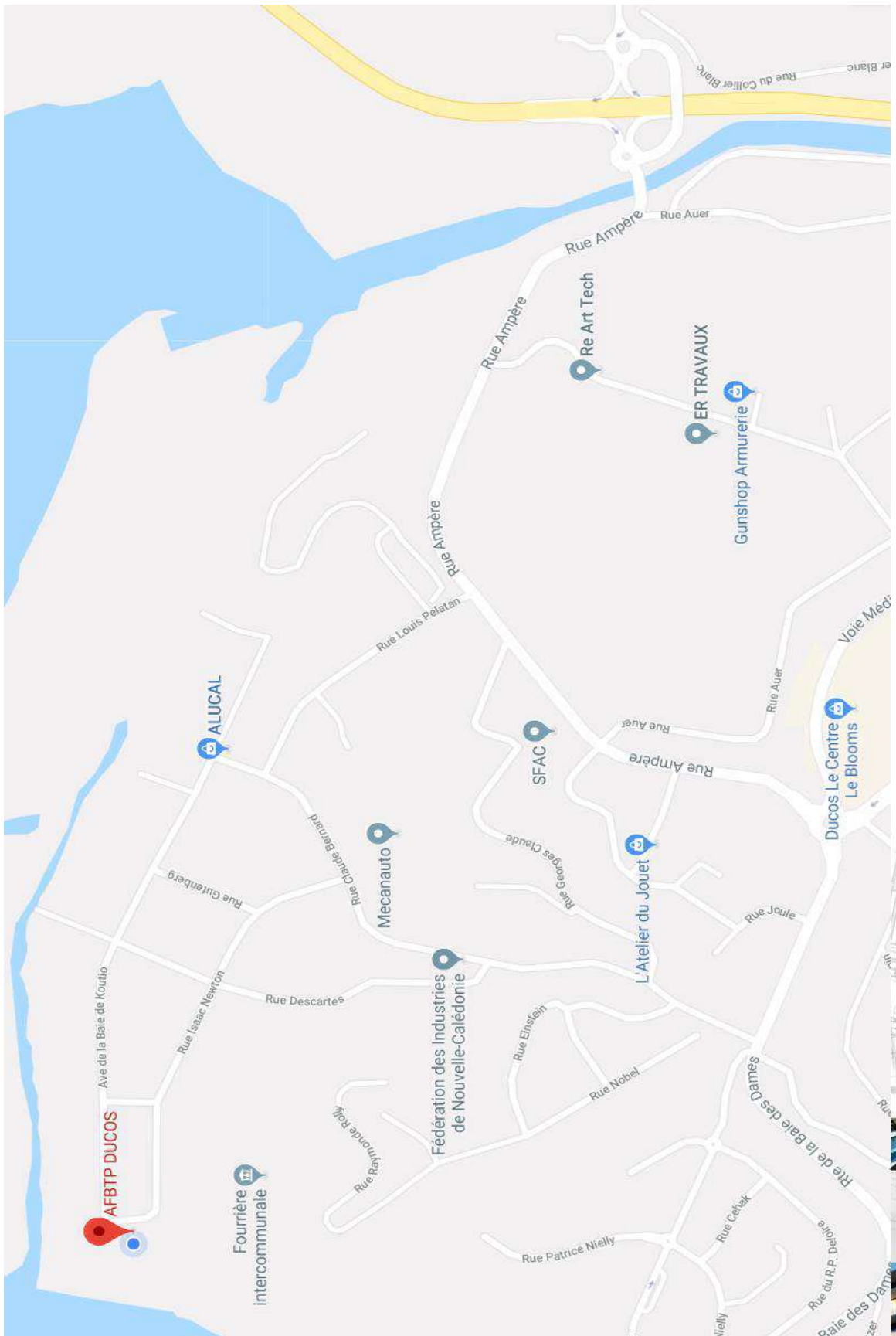
PLAN D'ACCES.....	5
SÉCURITÉ.....	6
AMIANTE - SENSIBILISATION	7
AMIANTE FIMCA - OPERATEUR DE CHANTIER.....	8
AMIANTE FIMCA - PERSONNEL D'ENCADREMENT	9
AMIANTE FORPRA - OPERATEUR DE CHANTIER (RECYCLAGE)	10
ARRIMAGE D'ENGINS.....	11
ARRIMAGE DE CHARGES.....	12
COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ, DES CONDITIONS DE TRAVAIL	13
COMPORTEMENTS AU TRAVAIL ET CONSEQUENCES.....	14
CORDISTE NIVEAU 1.....	15
ÉCHAFAUDAGE FIXE & ROULANT : RECEPTION CONFORMITE (ECH 008)	16
ÉCHAFAUDAGE FIXE: MONTER, UTILISER, VERIFIER (ECH015).....	17
ÉCHAFAUDAGE ROULANT: MONTER, UTILISER, VERIFIER (ECH018)	18
ÉLINGAGE - NIVEAU 1	19
ÉLINGAGE - NIVEAU 2	20
ESPACE CONFINÉ & APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI).....	21
FONDAMENTAUX COORDONNATEUR HPS DE CHANTIER	22
GESTES & POSTURES.....	23
HABILITATION ÉLECTRIQUE B1/B2/BR/BC.....	24
HABILITATION ÉLECTRIQUE H0V-B0V	25
HABILITATION ÉLECTRIQUE H2V-B2V	26
LIGNE DE VIE	27
LUTTE CONTRE LE FEU	28
PLAN PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ (PPSS).....	29
RELAIS SÉCURITÉ.....	30
RISQUES CHIMIQUES	31
RISQUES SUR VOIRIE.....	32
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (INITIAL).....	33
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (RECYCLAGE)	34
SECURITE CHLORE.....	35
SECURITE INCENDIE – EXERCICE D'EVACUATION	36
SENSIBILISATION SÉCURITÉ	37
SUPERVISEUR SÉCURITÉ	38



TOUR D'ÉTAIEMENT	39
TRAVAIL EN HAUTEUR (PORT DU HARNAIS).....	40
CONDUITE D'ENGINS.....	41
CHARIOT AUTOMOTEUR À CONDUCTEUR PORTÉ – R489.....	42
ENGIN DE CHANTIER – R482.....	43
GRUE À TOUR – R487.....	44
GRUE AUXILIAIRE GACV – R490.....	45
GRUE MOBILE – R483	46
NACELLE PEMP– R486	47
PONT ROULANT – R484	48
ENERGIE & ENVIRONNEMENT	49
ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE NIV.1	50
ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE NIV.2 AMENAGEMENTS PAYSAGERS	51
ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE NIV.2 CONCEPTION AERO-THERMIQUE DES BÂTIMENTS.....	52
ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE NIV.2 MAÎTRISE DE LA DEMANDE ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS.....	53
CONCEPTION ET MAÎTRISE D'ŒUVRE SOLAIRE THERMIQUE	54
COÛT GLOBAL.....	55
ECO-CONDUITE.....	56
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PUD.....	57
OPTICLIM	58
PRE-DIAGNOSTIC ENERGETIQUE	59
REFERENT ENERGETIQUE.....	60
PROGICIELS.....	61
ARCHICAD BIM.....	62
AUTOCAD - NIVEAU 1	63
AUTOCAD - NIVEAU 2	64
AUTODESK REVIT ARCHITECTURE – NIVEAU 1	65
BUILDING INFORMATION MODELING (BIM) – FONDAMENTAUX.....	66
BUILDING INFORMATION MODELING (BIM) – GESTION DE PROJETS	67
MÉTHOCAD - INITIAL	68
MÉTHOCAD - REMISE À NIVEAU	69
MS PROJECT – INITIATION	70
SKETCHUP 8 PRO	71
LOCATIONS.....	72

Contactez l'AFBTP au 28.90.65 pour plus d'informations ou par mail à afbtp@afbtp.nc





SÉCURITÉ



SÉCURITÉ

Public visé :

- Tous



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 8 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Préparer les travailleurs aux risques amiantes dans le bâtiment et l'environnement, être capable d'identifier les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante ainsi que les activités susceptibles de libérer des fibres d'amiante, présenter les risques liés à l'amiante, les principales obligations réglementaires, les EPI et EPC, la gestion des déchets, les documents réglementaires.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, entretien préalable avec le formateur pour mise au point d'adaptation au chantier, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

PRÉSENTATION :

- + Caractéristiques et propriétés de l'amiante,
- + Ses effets sur la santé (effets cancérigènes),
- + Connaître l'effet synergique du tabagisme,
- + Les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante (protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, élimination des déchets amiantés),
- + Les produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante,
- + Les personnels d'encadrement chargés d'alerter en cas d'amiante,
- + Les produits et procédés de substitution à l'amiante.

RÉGLEMENTATION :

- + Les méthodes de travail et procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement (méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante, procédures de contrôle, de décontamination du personnel et des équipements).

LES EPI EXISTANTS :

- + Le rôle des équipements de protection individuelle,
- + Leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées.

MESURES DE PROTECTION RELATIVES AUX CHANTIERS AMIANTES (EPC) :

- + Le rôle des équipements de protection collective,
- + Être capable de les utiliser selon les consignes établies, de détecter des dysfonctionnements et d'alerter la personne d'encadrement.

GESTION DES DÉCHETS :

- + Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.

SUIVI DOCUMENTAIRES :

- + La conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment d'accident ou d'intoxication,
- + Les principaux éléments relatifs aux obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant le repérage des matériaux amiantés, vis-à-vis de l'amiante environnementale,
- + Les opérations pouvant entraîner une exposition à l'amiante et être capable d'alerter en cas de doute sur la présence éventuelle d'amiante,
- + Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continu
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

SÉCURITÉ

FIMCA : Formation à l'Intervention sur Matériaux Contenant de l'Amiante.

Public visé :

- Personnel Opérateur de Chantier.



Pré-requis :

- Être âgé de plus de 18 ans,
- Comprendre, lire et écrire le français,
- Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur. L'aptitude médicale au poste de travail prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos ou locaux du client



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 1 jour, soit 7 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Organiser et réaliser des travaux, conformément au mode opératoire, prendre soin de sa sécurité ainsi que de celle des autres personnes concernées tout en préservant l'environnement, s'informer sur les dispositions à appliquer et alerter sa hiérarchie de toute situation anormale.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Diaporama – projection, mise en situation sur plate-forme pédagogique/ chantier fictif, remise d'un support de formation, formateur intervenant spécialisé. ;

Programme :

Conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante :

- + Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme,
- + Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention des risques amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés,
- + Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante,
- + Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source,
- + Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante,
- + Être capable d'appliquer un mode opératoire,
- + Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante,
- + Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement. Notamment les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ; les procédures d'entrée et de sortie de zone,
- + Connaître le rôle des équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement,
- + Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés,
- + Être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets,
- + Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.

Évaluation :

Évaluation théorique de 20 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

AMIANTE FIMCA - PERSONNEL D'ENCADREMENT

SÉCURITÉ

FIMCA : Formation à l'Intervention sur Matériaux Contenant de l'Amiante.

Public visé :

- Personnel d'encadrement.



Pré-requis :

- Avoir suivi la formation amiante FIMCA (opérateur de chantier recyclage) dans les 6 mois.
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Savoir comprendre, lire et écrire la langue française,
- Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur. L'aptitude médicale au poste de travail prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos ou locaux du client



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 1 jour, soit 7 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Maîtriser l'organisation, la sécurité et le déroulement d'une intervention sur laquelle l'activité présente un risque amiante (hors activités de traitement), de l'installation au repli du chantier et faire appliquer les procédures par le personnel opérateur de chantier et pouvoir réagir en cas de difficultés particulières.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier le risque amiante, de mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées et de transmettre l'ensemble des informations participant à la démarche de prévention des risques.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- ✚ Diaporama – projection,
- ✚ Mise en situation/ chantier fictif,
- ✚ Remise d'un rapport de formation,
- ✚ Formateur,
- ✚ Intervenants spécialisés.

Programme :

Conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante :

- ✚ Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme,
- ✚ Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent,
- ✚ Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés,
- ✚ Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante,
- ✚ Être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante,
- ✚ Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source,
- ✚ Être capable d'appliquer et de faire appliquer les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante,
- ✚ Être capable d'appliquer et de faire appliquer un mode opératoire,
- ✚ Être capable d'appliquer les conclusions de l'évaluation des risques, de choisir des méthodes de travail et de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement. Sont notamment visées les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle ; les procédures de décontamination du personnel et des équipements ; la mise en œuvre des moyens permettant d'assurer les conditions optimales d'aérialité de chantier ; les procédures d'entrée et de sortie de zone confinée,
- ✚ Être capable d'expliquer aux opérateurs et savoir transmettre le savoir-faire afin de leur faire appliquer ces méthodes et procédures,
- ✚ Être capable de s'assurer de la mise en œuvre des équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail,
- ✚ Assurer l'application des consignes et des savoir-faire relatifs aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements, notamment leur entretien et leur remplacement,
- ✚ Être capable de mettre en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers,
- ✚ Être capable de faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets,
- ✚ Connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication. Être capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer.

Évaluation :

Évaluation théorique de 20 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

AMIANTE FORPRA - OPERATEUR DE CHANTIER (RECYCLAGE)

SÉCURITÉ

FORPRA : Formation Opérateur Retrait Prévention des Risques liés à l'Amiante.

Public visé :

- Personnel opérateur de chantier ayant suivi et validé une formation préalable en métropole depuis moins de 3 ans.



Pré-requis :

- Avoir suivi la formation amiante FORPRA initiale,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Comprendre, lire et écrire le Français,
- Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur,
- Être titulaire d'une attestation de compétence d'opérateur de chantier conforme à l'arrêté du 23/02/12 de moins de 3 ans ou attestation recyclage NC.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 2 jours, soit 14 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Maintenir ses compétences permettant de :

- ✦ Mettre en œuvre l'organisation et la réalisation des travaux, conformément au plan de retrait,
 - ✦ Prendre soin de sa sécurité ainsi que de celle des autres personnes concernées tout en préservant l'environnement,
 - ✦ S'informer sur les dispositions à appliquer et alerter sa hiérarchie de toute situation anormale.
- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'être acteur de la prévention, de participer à la démarche de prévention de l'entreprise.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- ✦ Diaporama – projection,
- ✦ Mise en situation sur chantier fictif,
- ✦ Remise d'un support de formation,
- ✦ Formateur,
- ✦ Intervenants spécialisés,

Programme :

Conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante :

- ✦ Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme,
- ✦ Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition qui doit lui être remise lorsqu'il quitte l'entreprise, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés,
- ✦ Être capable d'appliquer les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier,
- ✦ Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante,
- ✦ Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement. Son notamment visées les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ; les procédures d'entrée et de sortie de zone,
- ✦ Connaître les rôles des équipements de protection collective. Être capable de les utiliser selon les consignes établies. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement,
- ✦ Connaître et être capable d'appliquer les consignes d'hygiène dans les bases de vie,
- ✦ Être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Être capable de détecter les dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement,
- ✦ Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés,
- ✦ Être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets,
- ✦ Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.

Évaluation :

Évaluation théorique de 10 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

SÉCURITÉ

Public visé :

- Chauffeur porte d'engins.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 8 personnes



Durée totale :

- 1 jour, soit 8 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectif pédagogique du cycle de formation :

Maîtriser les techniques d'arrimage d'engins pour assurer une circulation des véhicules de transport en toute sécurité.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur), formation initiale à l'arrimage des engins de chantier sur les portes engins, dossier support remis à chaque candidat, formation établie conformément aux compétences requises par l'INRS et la CNAMTS appliquées en métropole, portes engins, zone l'évolution, matériel de balisage et d'arrimage, 2 engins de chantier.

Programme :

SÉQUENCE 1 - Maîtrise théorique des techniques d'arrimage des engins de chantier sur les portes engins :

- + Législation,
- + Réglementation,
- + Responsabilités,
- + Dangers généraux,
- + Sécurité de chargement,
- + Accessoires d'arrimage,
- + Guidage et gestes de commandement,
- + Quelques conseils pratiques.

SÉQUENCE 2 - Maîtrise et utilisation des techniques d'arrimage des engins de chantier sur les portes engins :

- + Examen d'adéquation,
- + Chargement et déchargement des engins de chantier,
- + Méthode d'arrimage en sécurité,
- + Exécution des gestes conventionnels de guidage,
- + Contrôle des arrimages,
- + Analyse des pratiques et commentaires.

SÉQUENCE 3 - Pas de limite de validité, mais un rappel des règles est préconisé tous les 5 ans :

- + Évaluer les connaissances et la capacité à arrimer les engins de chantier sur les portes engins.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Chauffeur routier, chauffeur livreur, manutentionnaire.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 8 personnes



Durée totale :

- 1/2 jour, soit 5 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectif pédagogique du cycle de formation :

Maîtriser les techniques d'arrimage de charges pour assurer une circulation des véhicules de transport en toute sécurité.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur), formation initiale à l'arrimage des charges sur les véhicules routiers, dossier support remis à chaque candidat, formation établie conformément aux compétences requises par l'INRS et la CNAMTS appliquées en métropole, véhicule de transport, zone d'évolution, matériel de balisage et d'arrimage, charges diverses.

Programme :

SÉQUENCE 1 : Maîtrise théorique des techniques d'arrimage des charges sur les véhicules :

- ✚ Législation.
- ✚ Règlementation.
- ✚ Responsabilités.
- ✚ Dangers généraux.
- ✚ Sécurité de chargement.
- ✚ Accessoires d'arrimage.
- ✚ Guidage et gestes de commandement.
- ✚ Quelques conseils pratiques.

SÉQUENCE 2 : Maîtrise et utilisation des techniques d'arrimage des charges sur les véhicules :

- ✚ Examen d'adéquation.
- ✚ Chargement et répartition des charges sur le véhicule.
- ✚ Méthode d'arrimage en sécurité.
- ✚ Exécution des gestes conventionnels de guidage.
- ✚ Contrôle des arrimages.
- ✚ Analyse des pratiques et commentaires.

SÉQUENCE 3 : Pas de limite de validité, mais un rappel des règles est préconisé tous les 5 ans :

- ✚ Évaluer les connaissances et la capacité à arrimer les charges sur les véhicules.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ, DES CONDITIONS DE TRAVAIL

SÉCURITÉ

Public visé :

- Membre élu du CHSCT.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 10 personnes



Durée totale :

- 2 jours, soit 14 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectif pédagogique du cycle de formation :

Exercer ses missions au sein du CHSCT, améliorer l'efficacité de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en étant force de proposition.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Théorie : exposé en salle de cours équipée, exercice "arbre des causes".
Pratique : visite terrain (observation poste de travail, analyse de risque).

Programme :

PREMIÈRE JOURNÉE :

- + Les enjeux de la santé et sécurité au travail (humains, financiers, juridiques et réglementaires),
- + Les différents interlocuteurs en santé sécurité au travail (internes et externes à l'entreprise),
- + Les formations en matière de sécurité,
- + Le cadre de l'action du CHSCT (historique, réglementation, conditions de création, composition, désignation, compétences, missions, moyens, fonctionnement, droit d'alerte, réunions et compte-rendu, rapport et programme annuel),
- + Les accidents du travail et les maladies professionnelles.

DEUXIÈME JOURNÉE :

- + La méthodologie de l'arbre des causes pour l'analyse d'accident,
- + Les risques généraux (incendie, chimique, électrique, bruit, manutention manuelle),
- + Équipement de protection individuelle,
- + Formations en matière de sécurité,
- + Gestion des entreprises extérieures.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



COMPORTEMENTS AU TRAVAIL ET CONSEQUENCES

SÉCURITÉ

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 4 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectif pédagogique du cycle de formation :

- + Comprendre les paramètres résultant des comportements des employés au travail,
- + Savoir identifier l'origine et corriger un comportement qui nous est nuisible,
- + Savoir mettre en place une habitude qui nous valorise,
- + Être conscient des conséquences de nos comportements.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipées (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, tour de table, compte-rendu de formation et d'évaluation et exercices d'application.

Programme :

- + Base réglementaire de la sécurité et santé au travail en Nouvelle-Calédonie,
- + Les notions de responsabilités et d'obligation de chacun,
- + Les addictions Alcool/Cannabis,
- + Conséquences à moyen/long terme des comportements,
- + Psychologie d'une habitude,
- + Comment mettre en place une habitude qui nous veut du bien,
- + Différents comportements sur la route et au travail en Nouvelle-Calédonie,
- + Évaluation/Correction

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SÉCURITÉ

Public visé :

Salarié d'entreprise, demandeur d'emploi, toute personne affectée à des postes d'interventions sur corde
Cordistes qui exercent déjà cette activité désirant valider leur expérience professionnelle



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Être capable, de préparer le matériel, vérifier les points de sécurité, réaliser des amarrages, se mouvoir et porter secours afin de réaliser en équipe, sous la responsabilité d'un cordiste niveau 2 ou 3, des travaux en suspension.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Théorie : cours, retour d'expérience, problématiques de chantier
- Pratique : présentation du matériel, démonstrations, travail en groupe, étude de cas, approche par les compétences;

Programme :

- ✚ Connaître la réglementation
- ✚ Analyser les risques
- ✚ Connaître les moyens de protection collective et individuelle (théorie)
- ✚ Connaître le facteur de chutes, force, choc
- ✚ Identifier le tirant d'air
- ✚ Connaître les dispositifs constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur
- ✚ Connaître et savoir choisir ses EPI catégorie 3
- ✚ Évaluer les ancrages et mettre en place des amarrages et savoir-faire un répartiteur
- ✚ mettre en place des cordes
- ✚ évoluer sur corde
- ✚ passer un nœud sur une configuration standard
- ✚ Techniques de déplacement sécurisé sur ligne de vie et vire
- ✚ Secourir un coéquipier sur corde en moins de 20 min en configuration standard
- ✚ démontages des dispositifs, Phase et méthodologie
- ✚ Savoir vérifier et stocker correctement les EPI Catégorie 3

Pré-requis :

Attestation médicale liée au travail en hauteur et à la suspension dans un harnais



Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

AFBTP – Ducos ou locaux du client



Effectif :

6 personnes maximum



Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

Durée totale :

39 Heures, soit 5 jours



Tarifs :

Nous consulter



Éligibilité :

FPC



ÉCHAFAUDAGE FIXE & ROULANT : RECEPTION CONFORMITE (ECH 008)

Formation suivant référentiel du Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement (SFECE)
Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408 / R457) et 35/CP

SÉCURITÉ

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum,
- Chef d'entreprise, technicien, chef de chantier, chef d'équipe et toute autre personne ayant à prévoir, commander, réceptionner et vérifier un échafaudage.



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Apporter aux candidats les possibilités d'acquérir les connaissances nécessaires en législation notamment en matière de responsabilité, les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité et de vérification d'un échafaudage suivant la recommandation CNAM R408 - R457 et 35CP, les connaissances permettant d'être l'interlocuteur compétent auprès des utilisateurs, prestataires fournisseurs d'échafaudages et organismes de prévention.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), réalisation d'une vérification sur un échafaudage monté avec erreurs.

Programme :

Réglementation et les règles applicables aux échafaudages

- ✚ Identification et rôle des différentes instances et organismes de prévention
- ✚ Délibération 35CP
- ✚ Recommandation R408 et R457
- ✚ Norme des échafaudages fixes et roulants
- ✚ Règles de montage
- ✚ Règles de validation

Structure d'un échafaudage

- ✚ Les éléments constitutifs
- ✚ Les différentes technologies utilisées

Réception d'un échafaudage

- ✚ Personnes concernées
- ✚ Points de contrôle
- ✚ Rapport de réception

Documentation de montage et d'utilisation

- ✚ Dessin de montage
- ✚ Calcul de la répartition des charges au sol
- ✚ Obligations, interdictions
- ✚ Procès-verbal de réception
- ✚ Registre de sécurité
- ✚ Rapport de vérification

Documentation de montage et d'utilisation

- ✚ Les précautions à prendre avant le montage (implantation, stabilité, rigidité, résistance, accès, démontage, stockage)

La sécurité

- ✚ Utilisation des équipements de protection collective
- ✚ Surcharge
- ✚ Signalisation
- ✚ Les conduites météorologiques
- ✚ Conduite à tenir en cas d'accident
- ✚ Co-activité

Mise en situation pratique

- ✚ Recherche des non conformités sur diaporama
- ✚ Recherche des non conformités sur échafaudage fixe

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

Pré-requis :

- Aptitude médicale aux travaux en hauteur et au port de charges,
- Mathématiques élémentaires,
- Lecture courante de plans,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 10 personnes



Durée totale :

- 24 heures – 3 jours



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



ÉCHAFAUDAGE FIXE: MONTER, UTILISER, VERIFIER (ECH015)

Formation suivant référentiel du Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement (SFECE)

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408 / R457) et 35/CP

SÉCURITÉ

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum.
- Personnel d'entreprise de BTP devant monter, démonter, utiliser des échafaudages fixes de hauteur < à 24 m.



Pré-requis :

- Aptitude médicale aux travaux en hauteur et au port de charges,
- Connaître les situations de travail nécessitant l'utilisation d'un échafaudage fixe,
- Comprendre les textes et dessins figurant dans la notice technique,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 8 personnes



Durée totale :

- 16 heures – 2 jours



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied d'une hauteur inférieure à 24 mètre, conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous.

Montage avec console / Montage porte à faux / Montage poutre de franchissement / Potence, poulie à cliquets et corde de levage

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés, échanges et étude de cas en salle.
Réalisation de montages et démontages sur plateau technique équipé.

Programme :

1 - Analyse des risques dus à l'utilisation d'un échafaudage

2 - Les différentes familles et différents types d'échafaudage

- + - Avantages, inconvénients, comparaison
- + - Terminologie
- + - Les différents composants

3 - Analyse et signification des informations indiquées sur les différents panneaux disposés sur un échafaudage

- + - La charge de service
- + * Répartie, ponctuelle
- + * Le respect des limites de charge
- + - La charge par planchers
- + * Différence avec la charge de service
- + - La réception et les vérifications
- + * Les obligations de chacun
- + * La réception conformité
- + * Les différents types de vérifications

4 - Montage de l'échafaudage

- + - étude de la notice du l'échafaudage
- + - analyse du montage à réaliser et établissement d'un plan de montage
- + - assemblage des éléments et montage en équipe.

5- Quand et comment accéder et circuler sur un échafaudage

6 - La vérification de l'échafaudage

- + - Identification des différents points permettant de s'assurer de
- + - l'état de l'échafaudage
- + - Etablissement de la fiche de contrôle

7- Le maintien de l'échafaudage en conformité et sécurité

- + - Les modifications de l'échafaudage
- + - Les risques et les consignes liés à l'utilisation successive d'un échafaudage par plusieurs entreprises et la co-activité.

8 - Les consignes et mesures compensatoires en cas d'enlèvement des protections collectives

- + - Rappel des règles de prévention contre les chutes de hauteur
- + - Délai de mise en œuvre des mesures compensatoires à
- + - l'enlèvement des protections collectives

9 - Identification des situations dangereuses

- + - Comportement et réaction

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.



ÉCHAFAUDAGE ROULANT: MONTER, UTILISER, VERIFIER (ECH018)

Formation suivant référentiel du Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement (SFECE)

SÉCURITÉ

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum,
- Personnel d'entreprise de BTP devant monter, démonter et utiliser des échafaudages roulants.



Pré-requis :

- Aptitude médicale aux travaux en hauteur et au port de charges,
- Connaître les situations de travail nécessitant l'utilisation d'un échafaudage roulant,
- Comprendre les textes et dessins figurant dans la notice technique,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 8 personnes



Durée totale :

- 16 heures – 2 jours



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :







Exécuter dans le respect des règles de sécurité et de prévention, les opérations liées au montage et au démontage, aux vérifications et à l'utilisation d'un échafaudage roulant, conformément à la notice technique du fabricant, savoir réaliser des travaux sur échafaudages roulants, évaluer les risques et choisir du matériel en adéquation avec les travaux réalisés, procéder aux vérifications de l'échafaudage.

Méthodes et moyens pédagogiques :




Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), démonstration sur le plateau dans zone d'évolution avec matériel de balisage, charges diverses, échafaudage.

Programme :





1 - Définition des responsabilités selon la fonction de chacun

-  - Constructeurs, utilisateurs, donneurs d'ordre, échafaudeurs...
-  - Pourquoi la réception et les vérifications
-  - Documents et affichages matérialisant la conformité, la
-  - réception et les vérifications
-  - Règlementation spécifique aux échafaudages
-  - Cas de la 35/CP





2 - Vérification de l'adéquation entre l'échafaudage et les travaux à exécuter

-  - Eléments à prendre à compte
-  - Les documents nécessaires.
-  - Les différents types d'échafaudage et leurs caractéristiques


3 - Les dispositions spécifiques aux sites

-  - Plan de prévention
-  - Autorisation de voirie
-  - Permis de travaux
-  - Balisage et signalisation



4 - La vérification du montage et installations

-  Le bilan des charges verticales - Descente de charge
 - Répartition des appuis et le calage
 - Les principales contraintes exercées dans les éléments
 - d'échafaudage : Compression - Flexion - Traction
-  Les règles de construction
 - Hauteur libre des montants
 - Les configurations spécifiques (déport...)
-  Le bilan des charges horizontales
 - Les contreventements
 - La stabilité: les amarrages et ancrages
 - L'auto stabilité - les stabilisateurs
-  Le niveau de travail et les accès
 - Les différents types de planchers
 - La protection contre les chutes
 - Les accès

5 - Vérification de l'état de conservation

-  Les différents points de contrôle

6 - outils permettant d'effectuer les vérifications

-  Check list, points clés
-  Panneaux d'affichage

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408 / R457) et 35/CP



SÉCURITÉ

Public visé :

- Opérateur débutant.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 8 personnes



Durée totale :

- 1 jour, soit 8 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Réaliser des opérations d'élingage simple sous le contrôle d'un responsable de l'élingage qui définira le choix de l'élingue et le type d'élingage en fonction de la charge et réalisera les examens d'adéquations.

Le stagiaire sera capable de contrôler la conformité d'une élingue, de réaliser un élingage simple et de guider le conducteur, conformément à la délibération 35 CP.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama, grue à tour de l'AFBTP, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

Maîtrise théorique des techniques d'élingage en sécurité :

- ✚ Identifier son rôle dans la procédure d'élingage et ses limites de compétences.
- ✚ Le rôle du responsable de l'élingage (examen d'adéquation, définition des points d'ancrage, centrage, ...).
- ✚ Les risques liés à l'élingage,
- ✚ Les bases de la législation et la réglementation,
- ✚ Les différents types d'élingues,
- ✚ La charge maximum d'utilisation (simplifiée),
- ✚ Les principes de l'élingage en sécurité,
- ✚ La manœuvre de la charge en sécurité,
- ✚ Les accessoires de levage particuliers,
- ✚ Stockage de rangement,
- ✚ Contrôles et conditions de rebus.

Maîtrise et utilisation des techniques d'élingage en sécurité :

- ✚ Contrôle des élingues,
- ✚ Méthode d'élingage simple en sécurité (1 brin ; 2 brins ; 4 brins ; nœud coulant ; panier)
- ✚ Manœuvre de la charge,
- ✚ Utilisation des accessoires,
- ✚ Analyse des pratiques et commentaires.

Évaluer les connaissances et la capacité à élinguer en sécurité sous le contrôle d'un responsable de l'élingage.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

SÉCURITÉ

Public visé :

- Opérateur élingueur, responsable de l'élingage.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 8 personnes



Durée totale :

- 2 jours, soit 16 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Choisir une élingue en fonction de la charge à lever, définir les points d'ancrage, réaliser l'examen d'adéquation, réaliser l'élingage ou contrôler l'élingage réalisé par un opérateur de manière à respecter l'ensemble des mesures de sécurité définies par la délibération 35 CP.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama, grue à tour de l'AFBTP, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

Maîtrise théorique des techniques d'élingage en sécurité :

- ✦ Le rôle de l'élingueur et les niveaux de responsabilité,
- ✦ Les risques liés à l'élingage,
- ✦ La législation et la réglementation,
- ✦ Les différents types d'élingues,
- ✦ La charge maximum d'utilisation,
- ✦ Les longueurs d'élingage et les angles,
- ✦ Les points d'ancrage et le centrage de la charge
- ✦ Réaliser un examen d'adéquation (Nb de brins, longueur, CMU, angles, poids de charge)
- ✦ Élinguer en sécurité,
- ✦ La manœuvre de la charge en sécurité,
- ✦ Les accessoires de levage particuliers,
- ✦ Stockage et rangement,
- ✦ Contrôles et conditions de rebus.

Maîtrise théorique des techniques d'élingage en sécurité :

- ✦ Examen d'adéquation multiple, simple et complexe,
- ✦ Évaluation de la charge,
- ✦ Choix des élingues,
- ✦ Contrôle des élingues
- ✦ Méthode d'élingage en sécurité simple et complexe,
- ✦ Manœuvres de la charge,
- ✦ Utilisation des accessoires,
- ✦ Analyse des pratiques et commentaires.

Évaluer les connaissances et la capacité à élinguer en sécurité.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.



ESPACE CONFINÉ & APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

SÉCURITÉ

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 10 personnes



Durée totale :

- 1 jour, soit 8 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Savoir réagir dans les meilleures conditions dans un espace confiné.
Savoir utiliser l'appareil respiratoire isolant (ARI) et connaître les procédures.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, exercices pratiques, démonstrations, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

ESPACE CONFINÉ :

- ✦ Définition et exemple d'espaces confinés dans les entreprises,
- ✦ Risques liés aux espaces confinés,
- ✦ Les différents types de gaz,
- ✦ Leurs modes d'actions,
- ✦ Le détecteur trois gaz (présentation, mode de fonctionnement),
- ✦ Règlements liés aux espaces confinés,
- ✦ Procédures propres à l'entreprise,
- ✦ Procédure avant d'entrer,
- ✦ Pendant et après le travail en espace confiné,
- ✦ Questions diverses,
- ✦ Qcm individuelle de certification (80% de bonnes réponses),
- ✦ Débriefing final formateur,
- ✦ Évaluation à chaud par les stagiaires (fiche d'évaluation de formation).

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT :

- ✦ Présentation ARI,
- ✦ Principe de fonctionnement,
- ✦ Montage et contrôle ARI,
- ✦ S'équiper avec l'ARI,
- ✦ Reconditionnement ARI en position magasin,
- ✦ Procédure d'engagement,
- ✦ Phase pratique de montage,
- ✦ D'équipement et de port d'ARI par chaque stagiaire,
- ✦ Évaluation individuelle formative par le formateur,
- ✦ Questions diverses,
- ✦ Débriefing formateur,
- ✦ Évaluation à chaud par les stagiaires.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Chargés de chantier du BTP



Pré-requis :

- Expérience professionnelle de 3 ans en architecture, ingénierie, ou maîtrise d'œuvre,
- Ou expérience professionnelle de 3 ans en contrôle des travaux, OPC (Ordonnancement, Pilotage et Conduite de travaux) ou maîtrise de chantier,
- Ou diplôme de niveau au moins égal à la licence en architecture ou dans le domaine de la construction, u bâtiment et des travaux publics ou de la prévention des risques professionnels,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 10 personnes



Durée totale :

- 12 jours, soit 94 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

- ✦ Permettre d'être force de proposition en matière de HSE, de pouvoir identifier et analyser les risques propres au secteur du BTP et gérer les co-activités entre corps de métier.
- ✦ Savoir lire et analyser le Plan Général de Coordination et être l'interlocuteur privilégié avec le Coordonnateur Santé Sécurité (CSS).
- ✦ Les personnes formées pourront aider leur employeur à rédiger les Plans Santé Sécurité. Meilleure maîtrise des coûts sécurité (réduction des accidents du travail, gain de productivité) avec les actions portées par les personnes formées (aux études de poste, d'aménagement et investissement en matière de sécurité).

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, exercices de manutention au poste de travail, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

Un entretien préalable entre les personnes inscrites et le formateur sera effectué pour valider les prérequis.

- ✦ Sécurité dans le BTP,
- ✦ Les textes législatifs et leur hiérarchisation,
- ✦ Les organisations de prévention (avec une intervention de leur part),
- ✦ Les missions de coordonateur,
- ✦ Les phases d'une opération,
- ✦ Les procédures et démarches préalables,
- ✦ Examen et harmonisation des PSS,
- ✦ Les référentiels techniques du BTP,
- ✦ Les registre journal et le DIUO,
- ✦ Le PGC,
- ✦ L'organisation prévisionnelle du chantier,
- ✦ L'analyse des postes de travail,
- ✦ Les réunions d'avant-projet,
- ✦ L'analyse des accidents du travail.

Évaluation des compétences et du dispositif :

La formation se termine par le passage devant un jury.
Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charge,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 10 personnes



Durée totale :

- Personnel de bureau : 4 heures
- Personnel de manutention ou poste à risque: 8 heures



Tarifs :

- Groupe 4H : 105 000 CFP HT
- Groupe 8H : 125 000 CFP HT



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Maîtriser les techniques de manutention, appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à son poste de travail.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, exercices de manutention au poste de travail, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

MAÎTRISE THÉORIQUE :

- + Analyse des accidents de travail liés aux manutentions manuelles,
- + Notions d'anatomie et de physiologie.

RÈGLEMENTATION :

- + Valeurs réglementaires.

MAÎTRISE DU CONTEXTE TECHNIQUE :

- + Aide à la manutention mécanique,
- + Techniques gestuelles et à l'altitude sur le poste de travail.

MAÎTRISE ET UTILISATION DES TECHNIQUES DE RÉALISATION :

- + Exercices pratiques de manutention sur le poste de travail,
- + Réflexions sur les améliorations possibles du poste de travail dans une vision ergonomique.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Électricien chargé de travaux d'intervention, ouvrage électrique.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Connaissances de base en électricité ou bonne expérience professionnelle,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 8 personnes



Durée totale :

- 2 jours, soit 16 heures



Tarifs :

- Unitaire : 40 000 CFP HT
- Groupe : 148 200 CFP HT



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Informers les stagiaire sur les risques électriques au niveau B1/B2/BR/BC de manière à permettre au chef d'établissement de délivrer l'habilitation électrique selon les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques, s'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, méthode interactive basée sur les expériences vécues, travaux pratiques, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

GÉNÉRALITÉS :

- ✚ Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C18-510 en relation avec les domaines de tension.

PRATIQUE DE CHANTIER :

- ✚ Opérations en basse tension,
- ✚ La sécurité lors des opérations de mesurage,
- ✚ Appareils électriques amovibles et portatifs à main.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ÉLECTRIQUE :

- ✚ Notions de premiers secours,
- ✚ Incendie sur un ouvrage électrique,
- ✚ Encintes confinées.

PRATIQUE :

- ✚ Travaux pratiques sur installations BT de différents types.

CONTRÔLE CONTINU :

- ✚ Contrôle régulier des connaissances.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests du niveau B1/B2/BR/BC.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Personnel non-électricien.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 10 personnes



Durée totale :

- 1 jour, soit 8 heures



Tarifs :

- Unitaire : 18 000 CFP HT
- Groupe : 130 000 CFP HT



Éligibilité :

- NON FPC



Objectif pédagogique du cycle de formation :

Informers les stagiaire sur les risques électriques au niveau H0V-B0V de manière à permettre au chef d'établissement de délivrer l'habilitation électrique selon les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18 - 530.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée, exposé et discussion étayée de textes illustrés par vidéo et mise en application pratique, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

ENJEUX DE LA PRÉPARATION DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN H0V-B0V :

- ✦ Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C18-510 en relation avec les domaines de tension.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES EN ÉLECTRICITÉ :

- ✦ Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant au travers des exemples concrets,
- ✦ Évaluation des risques,
- ✦ Effets physiopathologiques du courant électrique,
- ✦ Exemples d'accident (contact direct, indirect, court-circuit), classement des installations,
- ✦ Interventions et travaux non électriques en basse tension.

COMMENT TRAVAILLER EN SÉCURITÉ :

- ✦ Distances de sécurité,
- ✦ Autorisation de sécurité,
- ✦ Lecture de la signalisation,
- ✦ Principe et exemples de verrouillages,
- ✦ Manœuvre et consignation/rôle des différents intervenants,
- ✦ Matériel de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle),
- ✦ Outils électriques portatifs à main (choix du matériel),
- ✦ Outillage non spécifique aux électriciens,
- ✦ Incendie dans les installations électriques.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ÉLECTRIQUE :

- ✦ Notions de premiers secours,
- ✦ Incendie sur un ouvrage électrique,
- ✦ Enceintes confinées.

PRATIQUE :

- ✦ Présentation des équipements électriques,
- ✦ Armoires, coffret, canalisations,
- ✦ Installation basse tension BT,
- ✦ Revue des dangers inhérents à ces différents équipements,
- ✦ Comptage.

CONTRÔLE CONTINU :

- ✦ Contrôle régulier des connaissances.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests du niveau H0V-B0V.

SÉCURITÉ

Public visé :

- Personnel électricien.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 2,5 jours, soit 20 heures



Tarifs :

- Unitaire : 60 000 CFP HT
- Groupe : 235 000 CFP HT



Éligibilité :

-



Objectif pédagogique du cycle de formation :

Informers les stagiaires sur les risques électriques au niveau H2V-B2V de manière à permettre au chef d'établissement de délivrer l'habilitation électrique selon les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18 - 530.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée, exposé et discussion étayée de textes illustrés par vidéo et mise en application pratique, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

- ✦ INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET GENERALITE
- ✦ LES RISQUES LIES A L'ELECTRICITE ET LES CONSEQUENCES
- ✦ SITUATION D'URGENCE
- ✦ ZONES A RISQUES
- ✦ L'HABILITATION ELECTRIQUE
- ✦ FONCTIONS DE L'APPAREILLAGE BASSE TENSION
- ✦ MESURE DE PROTECTION – LA CONSIGNATION ELECTRIQUE
- ✦ EMPLOI D'OUILLAGE ELECTRO-PORTATIF
- ✦ MATERIEL ET TECHNOLOGIE HAUTE TENSION
- ✦ MOYENS DE PROTECTION HAUTE TENSION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

du niveau H2V-B2V.



SÉCURITÉ

Public visé :

Salarié d'entreprise, demandeur d'emploi, toute personne affectée à des postes d'interventions sur corde



Cordistes qui exercent déjà cette activité désirant valider leurs expériences professionnelles

Pré-requis :

Attestation médicale d'aptitude au travail en hauteur et à la suspension dans un harnais.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos ou locaux du client



Effectif :

- 8 personnes maximum



Durée totale :

- 4 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :





Être capable, d'installer une ligne de vie temporaire dans le respect de la réglementation, en utilisant les matériels et techniques adaptés afin de réaliser des travaux en hauteur.

Méthodes et moyens pédagogiques :







Apport technique et documentaire, échange et retour d'expérience, analyse des problématiques de chantier, étude de cas et vérification de conformité matériel (matériel Client).

Programme :

LIGNES DE VIE : LES PRINCIPES GENERAUX:

-  Les systèmes
-  Les ancrages
-  Les sécurités multiples
-  Les points de contrôle avant, pendant et après utilisation

LIGNES DE VIE : INSTALLATION ET ENTRETIEN

-  Préparation de chantier, étude des contraintes de pose.
-  Choix d'une solution technique
-  Moyens d'accès à la ligne de vie
-  Installation d'une ligne de vie.
-  Techniques de déplacement sécurisé sur ligne de vie.
-  Démontage d'une ligne de vie.

Évaluation du dispositif :

Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Personne intervenant dans les risques d'incendie.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 10 personnes



Durée totale :

- 4 heures



Tarifs :

- Unitaire : 11 000 CFP HT
- Groupe : 95 000 CFP HT



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Réagir efficacement face à un début d'incendie, former le personnel à donner l'alerte, appliquer les consignes de sécurité incendie, manipuler les équipements de première intervention.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée, exposé didactique oral à partir d'un diaporama, extincteurs inclus dans le prix de la formation, ateliers feux réels, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

LE RISQUE D'INCENDIE DANS L'ETABLISSEMENT :

- ✦ Le phénomène de l'incendie,
- ✦ Les causes de l'incendie,
- ✦ Les classes des feux,
- ✦ Les modes de propagation des feux,
- ✦ Le danger des fumées d'incendie,
- ✦ Les effets sur l'homme.

LES CONSIGNES ET LES MOYENS MATÉRIELS CONCOURANT A LA SÉCURITÉ INCENDIE - LA LUTTE CONTRE LE FEU :

- ✦ Les mécanismes de l'extincteur,
- ✦ Les différents agents d'extincteurs,
- ✦ Les fonctionnements des extincteurs,
- ✦ L'intervention sur un début d'incendie,
- ✦ L'attaque du feu avec un extincteur,
- ✦ L'alerte et l'alarme,
- ✦ Le robinet d'incendie armé.

L'ALERTE DES SECOURS.

LA PRATIQUE EN ATELIERS (en cas de forte pluie, la formation sera annulée à l'appréciation du formateur).

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



En partenariat avec **INCENDIE NC**



SÉCURITÉ

Public visé :

- Être en charge du personnel.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charge,
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 8 personnes



Durée totale :

- 4 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Connaître la délibération n°207 du 7 août 2012 relative à la santé et la sécurité sur les chantiers du bâtiment, connaître ses obligations en tant qu'entreprise intervenante et notamment l'obligation en matière de plan particulier santé sécurité.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée, exposé didactique oral à partir d'un diaporama, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

CONTENU THÉORIQUE :

- + Santé sécurité et BTP (risques dans le BTP, photos dans le BTP, photos de situations accidentelles, statistiques, approche économique de la prévention, origine de la réglementation,
- + Généralités (champs d'application, principes généraux de prévention, date d'application),
- + Les acteurs et leurs responsabilités (le coordinateur santé sécurité, le maître d'ouvrage, les entreprises intervenantes, le maître d'œuvre),
- + Les documents liés à la coordination santé sécurité (registre journal, plan général de coordination, dossier d'intervention sur ouvrage, plan particulier de santé sécurité).

CONTENU PRATIQUE :

- + Présentation du contenu réglementation d'une présentation d'un plan particulier de santé sécurité (PPSS),
- + Identification des risques principaux de l'entreprise et réflexion sur la création d'un PPSS type pour l'entreprise.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Personnel du terrain.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Avoir suivi une formation à la sécurité,
- Être titulaire du SST.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 2 jours, 16 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Permettre aux stagiaires formés de diffuser le message sécuritaire au sein des chantiers de construction, le "relais sécurité" conduit toutes les opérations liées à la communication et gestion de l'évaluation des risques sur les chantiers.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée, exposé didactique oral à partir d'un diaporama, exemplaire de la délibération 35CP fourni à chaque stagiaire, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

ENJEUX DE LA SÉCURITÉ :

- + Enjeux de la sécurité au travail,
- + Réglementation sécurité btp (délibération 35cp),
- + Chantier vert.

OBSERVATION SUR CHANTIER :

- + Visite sécurité,
- + Utilisation des formulaires de constats chantier.

BILAN DE VISITE :

- + Débriefing visite de chantier,
- + Animer 1/4 d'heure sécurité,
- + Création d'une trame 1/4 d'heure sécurité à partir de l'enquête de satisfaction,
- + Accidents du travail et maladies professionnelles,
- + Création d'un formulaire "presque accident".

ANALYSE ACCIDENT :

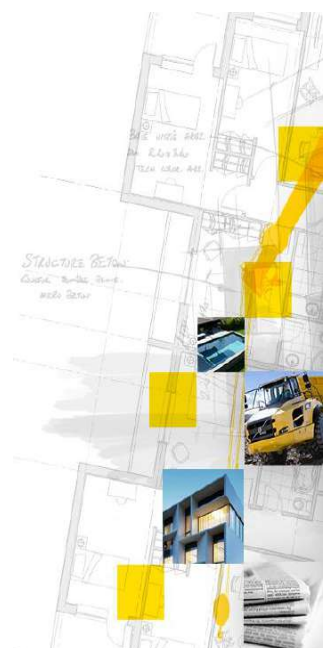
- + Méthodologie de l'arbre des causes.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Personnel du terrain.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Avoir suivi une formation à la sécurité,
- Être titulaire du SST.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 4 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Connaître les anciens pictogramme ainsi que les nouveaux mise en service à compter de 2009, identifier les composants utilisés couramment grâce aux Fiches Données Sécurité fournies par l'entreprise ou après recherche INRS, en connaître les risques et modalités d'emploi, connaître les EPI et en comprendre l'utilité, maîtriser la conduite à tenir en cas d'accident.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama risque chimique, documentation INRS, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

- + Étude des anciens pictogrammes.
- + Étude des nouveaux pictogrammes et correspondances.
- + Enjeux pour la santé du salarié.
- + Étude des produits dangereux utilisés au sein de l'entreprise.
- + La lecture d'une F.D.S.
- + Conduite à tenir pour chaque produit, en cas d'accident (gestes et 1er secours + alerte secours médicalisés).
- + Les EPI rôle et contrôle.
- + Questions diverses.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 4 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Assurer la mise en place d'un chantier routier en toute sécurité et en pleine connaissance des directives de la loi de pays sur la santé et la sécurité des travailleurs.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, tour de table, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

- ✦ Règlement intérieur de l'entreprise,
- ✦ La loi de pays du 19/01/2009 relative à la santé et à la sécurité du travail,
- ✦ Les responsabilités civiles et pénales,
- ✦ Le droit de retrait,
- ✦ Les EPI et différents balisage,
- ✦ La signalisation de balisage des chantiers fixes et mobiles,
- ✦ Les risques et dangers sur voiries (pour vous et pour les autres),
- ✦ Les distances de sécurité et les règles de circulation,
- ✦ Évaluation/Correction.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Personne chargée d'administrer les 1ers secours en entreprise.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 10 personnes



Durée totale :

- 14 heures



Tarifs :

- Unitaire : 24 500 CFP HT
- Groupe : 195 000 CFP HT



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Agir efficacement face à une situation d'accident en préservant l'état de la victime dans l'attente de secours organisés conformément au Guide National de références SST de l'INRS.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, recherche de dangers potentiels dans une situation de travail simulée, mise en situation d'intervention sur un mannequin adulte. compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

- ✚ Définition du rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
- ✚ Rechercher les risques persistants pour protéger.
- ✚ De protéger à prévenir.
- ✚ Examiner la victime et donner l'alerte.
- ✚ Secourir quand : la victime saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de sensations pénibles, ne peut effectuer certains mouvements, présente des brûlures ou des plaies, ne répond et ne respire pas (utilisation du défibrillateur, ...).

Évaluation :

Questionnaire synthétique ou contrôle continu, enquête de satisfaction. À l'issue de la formation, l'organisme de formation délivrera, en cas de réussite, une carte de secouriste SST valable 2 ans au candidat.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

Délivrance d'une carte de Sauveteur Secouriste du travail choix :

- ✚ Carte SST éditée en Nouvelle-Calédonie (gratuit)
- ✚ Ou carte SST INRS, délivrée sur demande (tarif : 1 800 CFP HT unitaire / délais : 4 semaines)



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (RECYCLAGE)

SÉCURITÉ

Public visé :

- Personne chargée d'administrer les 1ers secours en entreprise.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Posséder une carte INRS.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 7 heures



Tarifs :

- Unitaire : 20 000 CFP HT
- Groupe : 145 000 CFP HT



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Actualiser ses compétences afin de pouvoir agir efficacement face à une situation d'accident en préservant l'état de la victime dans l'attente de secours organisés conformément au Guide National de références SST de l'INRS.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, recherche de dangers potentiels dans une situation de travail simulée, mise en situation d'intervention sur un mannequin adulte. compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

- + Définition du rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
- + Rechercher les risques persistants pour protéger.
- + De protéger à prévenir.
- + Examiner la victime et donner l'alerte.
- + Secourir quand : la victime saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de sensations pénibles, ne peut effectuer certains mouvements, présente des brûlures ou des plaies, ne répond et ne respire pas (utilisation du défibrillateur, ...).

Évaluation :

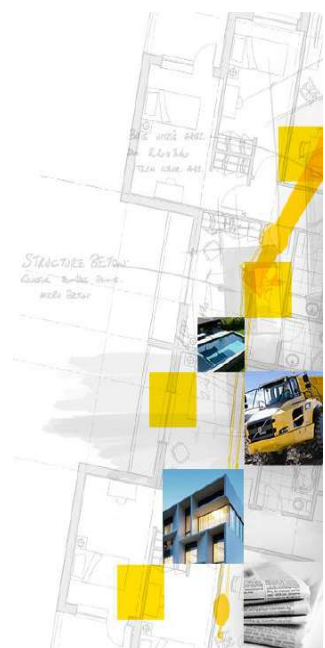
Questionnaire synthétique ou contrôle continu, enquête de satisfaction. À l'issue de la formation, l'organisme de formation délivrera, en cas de réussite, une carte de secouriste SST valable 2 ans au candidat.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

Délivrance d'une carte de Sauveteur Secouriste du travail choix :

- + Carte SST éditée en Nouvelle-Calédonie (gratuit)
- + Ou carte SST INRS, délivrée sur demande (tarif : 1 800 CFP HT unitaire / délais : 4 semaines)



SÉCURITÉ

Public visé :

- Agents de terrain ou administratifs en relation avec l'utilisation du chlore.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 4 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Fournir un aperçu des dangers et des précautions à prendre en relation avec l'utilisation du chlore dans les exploitations d'eau potable.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support remis à chaque candidat, formation établie conformément aux compétences requises par l'INRS et la CNAMTS appliquées en métropole, véhicule de transport, zone d'évolution, matériel de balisage et d'arrimage, charges diverses.

Programme :

PHASE 1 : Evaluation des candidats

L'objectif est de cerner le degré de connaissance de chacun en matière de gestion ou d'utilisation du chlore et également d'obtenir les attentes de la formation par l'auditoire.

PHASE 2 : Présentation des propriétés chimiques du chlore et son utilisation industrielle

- ✚ Composition du chlore, comparatif avec d'autres produits désinfectants, réactivités physiques et chimiques (vidéos et photos)
- ✚ Exemples d'utilisation du chlore pour le traitement de l'eau (photos)

PHASE 3 : Présentation des dangers du chlore

- ✚ Fuite de chlore et dissipation dans la zone, exemples de cas pratiques sur installations fixes ou durant le transport.
- ✚ Impacts sur l'homme (exemples d'accidents pouvant causer la mort) et sur l'environnement.

Questions – Réponses

PHASE 4 : Recommandations pour la sécurité et la protection

- ✚ Précautions à prendre : fiche sécurité, EPI, transport, détecteurs installations, kit de neutralisation.
- ✚ Procédure d'intervention lors d'une fuite de chlore (simplifiée)

Questions – Réponses

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue

Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SECURITE INCENDIE – EXERCICE D'EVACUATION

SÉCURITÉ

Public visé :

- L'ensemble du personnel.



Pré-requis :

- Aucun niveau de connaissances préalable n'est requis pour suivre cette formation.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- Locaux du client



Effectif :

- Tous les salariés de l'entreprise.



Durée totale :

- 2 heures (en moyenne)



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

- ✦ Maîtriser la procédure évacuation de l'entreprise,
- ✦ Reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale,
- ✦ Connaître le rôle des équipes d'évacuation,
- ✦ Connaître les cheminements d'évacuation de l'établissement,
- ✦ Evacuer rapidement et en bon ordre en cas d'incendie.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Avant : rencontre avec le Chef d'établissement ou représentant afin de déterminer les modalités de l'exercice.
 Pendant : analyse et observation des conditions d'évacuation et de l'organisation.
 Après : débriefing à chaud avec les acteurs.

Programme :

DEROULEMENT DE L'EXERCICE :

- ✦ Réalisation par l'ensemble des salariés d'une zone, d'un site ou d'un établissement, d'un exercice ou d'une simulation de l'évacuation,
- ✦ Rassemblement de l'équipe de première intervention (si elle existe) ou du personnel désigné ou formé à l'évacuation,
- ✦ Déclenchement de l'alarme par le responsable sécurité de l'établissement (ou son représentant) ou le formateur, sous la responsabilité de Chef d'établissement,
- ✦ Evacuation du public et/ou du personnel sous la direction de l'équipe de première intervention ou du personnel désigné.

Recommandations au Chef d'établissement :

Cet exercice doit être réalisé dans l'entreprise. Il permet de mesurer l'efficacité du dispositif de prévention du risque incendie de votre entreprise.

La durée intègre la préparation de l'exercice, son suivi et le compte-rendu au Chef d'établissement ou le responsable sécurité,

Le visa et la signature du formateur peuvent être portés sur le registre de sécurité.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue



SÉCURITÉ

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français.
- EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, protection auditive, harnais).
- Aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 15 personnes



Durée totale :

- 7 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Identifier et prévenir les risques généraux pour la santé et la sécurité des personnes.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, démonstration EPI, reportage de photos, fourniture de livret support pour chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

EPI :

- + Chaussures, lunettes, chasuble, casque, gants, protections auditives, harnais.

MANUTENTIONS MANUELLES :

- + Dangers liés aux opérations de manutention-levage.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

- + Conditions d'utilisation d'extincteurs.

PRODUITS CHIMIQUES :

- + Conditions d'utilisation, de stockage de repérage des produits chimiques sur chantier.

HYGIÈNE DE VIE :

- + Précautions d'hygiène, nécessité d'une alimentation équilibrée.

4 INTERVENTIONS SUR LA JOURNÉE EN ROTATION.

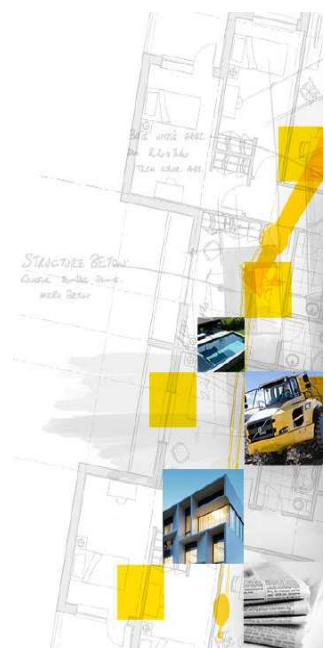
Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue

Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français.
- Aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 15 personnes



Durée totale :

- 7 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Identifier et prévenir les risques généraux pour la santé et la sécurité, organiser au sein de l'entreprise les réseaux sécuritaires du plan de sécurité.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

ENJEUX DE LA SÉCURITÉ :

- + Humains, financiers, règlementaires, juridique.

INTERLOCUTEURS SUR LA SANTE SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

- + Externe et interne à l'entreprise.

DÉFINITIONS :

- + Dangers et risque, principes généraux de prévention, équipements, ...

RISQUES GÉNÉRAUX :

- + Incendie, produits chimiques, électricité, bruit, manutention manuelle, travail en hauteur, opérations de levage, co-activité sur le chantier.

ANALYSE ET ETUDE DE CAS

- + Présentation de cas sur support vidéo

NOTIONS DE SECOURISME.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue

Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Aide opérateur.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- EP obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe),
- Avoir assisté au montage des tours d'étalement,
- Aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 10 personnes



Durée totale :

- 7 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Être capable d'exécuter dans le respect des règles de sécurité et de prévention, les différentes phases liées au montage et au démontage d'une tour d'étalement suivant la notice constructeur et l'abaque de résistance.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, tour Retotub et Mills, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

SÉQUENCE 1 - Maîtrise théorique du rôle et responsabilité :

- + Rôle et responsabilité du monteur,
- + Abaque de charge,
- + Analyse des risques spécifiques au montage et démontage.

SÉQUENCE 2 - Maîtrise et utilisation des techniques de montage d'une tour d'étalement en sécurité :

- + Les différentes familles et différents types d'étalement,
- + Les avantages et inconvénients,
- + La comparaison,
- + La terminologie,
- + Les différents éléments,
- + Les règles relatives à l'assemblage des éléments,
- + Notions de charge et de réparation,
- + Notions de contraintes principales exercées sur les éléments,
- + Les règles permettant le montage d'une tour d'étalement,
- + Balisage, stockage, manutention, appuis au sol,
- + Environnement à risques,
- + Plancher de travail et circulation,
- + Règles de stabilité,
- + Constructions particulières,
- + Exploitation d'une notice de fabricant,
- + Comment intégrer sa propre sécurité dans le montage et le démontage,
- + Utilisation des moyens de protection individuelle,
- + Ordre du contexte particulier de la tour d'étalement,
- + Entretien et stockage du matériel.

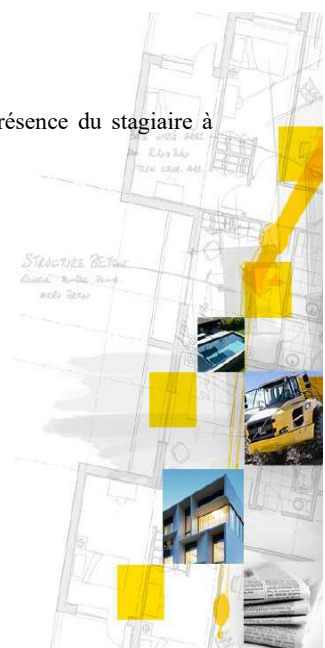
SÉQUENCE 3 – Evaluation sur questionnaire.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation sous forme de questionnaire
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



SÉCURITÉ

Public visé :

- Aide opérateur.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- EP obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe),
- Aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 4 heures



Tarifs :

- Unitaire : 16 000 CFP HT
- Groupe : 100 000 CFP HT



Éligibilité :

- NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Connaître et prévenir les risques généraux pour la santé et la sécurité des personnes contre les chutes de hauteur, être capable de vérifier, s'équiper et stocker son harnais.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, démonstration du port du harnais sur plateau, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

CADRE RÉGLEMENTAIRE :

- + Analyse des accidents du travail liés aux chutes de hauteur,
- + Notions d'anatomie et de psychologie,
- + Valeurs réglementaires,
- + Exercices pratiques,
- + Réglementation applicable en Nouvelle-Calédonie.

TRAVAIL EN HAUTEUR :

- + Risques de chute en hauteur,
- + Réglementation,
- + Moyens de protection collective,
- + Moyens de protection individuelle,
- + Composants des moyens de protection,
- + Règles d'utilisation des harnais,
- + Démonstration du port du harnais.

PRATIQUE AVEC EQUIPEMENT :

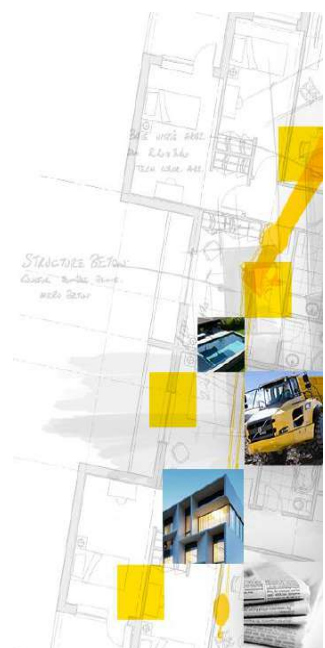
- + Vérification des harnais et progression sur échafaudage.

Évaluation des compétences et du dispositif :

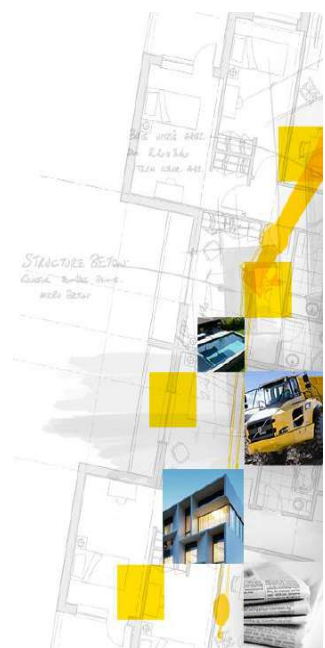
Evaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



CONDUITE D'ENGINS



CHARIOT AUTOMOTEUR À CONDUCTEUR PORTÉ – R489

CONDUITE D'ENGINS

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 6 personnes



Durée totale :

- 2 jours, soit 16 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Être capable d'utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté en toute sécurité et dans différents environnements, vérifier l'aptitude à la conduite de chariot dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R489, préserver le matériel, appliquer la réglementation en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, dans différents environnements (chantier privé, public, routes, ...), permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, chariot automoteur de manutention à conducteur porté selon catégorie demandée, zone d'évolution, matériel de balisage.

Programme :

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté :

- ✦ Catégorie de chariot suivant la R389,
- ✦ Qualification du conducteur,
- ✦ Utilisation du chariot,
- ✦ Règles de conduite et de circulation,
- ✦ Vérifications et entretien d'un chariot,
- ✦ Consignes en cas d'incendie,
- ✦ Circonstances et causes d'accidents,
- ✦ Technologie des chariots (présentation et exercices),
- ✦ Plaques de charges (définitions et exercices).

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté :

- ✦ Conduite en sécurité et circulation avec un chariot,
- ✦ Circulation en charge sur un plan incliné,
- ✦ Prendre et déposer une charge au sol,
- ✦ Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile,
- ✦ Effectuer prise et dépose de charge à différents niveaux dans un paletier,
- ✦ Assurer le chargement et déchargement d'un véhicule par l'arrière et latéralement,
- ✦ Manutentionner une charge longue et/ou déformable.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 jour supplémentaire).



CONDUITE D'ENGINS

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 6 personnes



Durée totale :

- 2 jours, soit 16 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Conduire et utiliser un engin de chantier en toute sécurité et dans différents environnements, vérifier l'aptitude à la conduite d'engin de chantier dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R482, préserver le matériel, appliquer la réglementation en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, dans différents environnements (chantier privé, public, routes, ...), permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, engin de chantier selon catégorie demandée, zone d'évolution, matériel de balisage.

Programme :

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des engins de chantier :

- ✦ Règlement et recommandation de la R482,
- ✦ Les accidents du travail et risques divers,
- ✦ Organismes et instance de prévention,
- ✦ Classification des engins et les différents organes de sécurité,
- ✦ Vérifications et entretien de premier niveau,
- ✦ Consigne de conduite en sécurité,
- ✦ Stabilité des engins et du travail en trancher,
- ✦ Travaux de terrassement,
- ✦ Levage de charge et de personne,
- ✦ Transport sur porte engin,
- ✦ Signalisation (balisage et personne),
- ✦ Geste de commandement,
- ✦ Opération de fin de poste.

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité d'un engin de chantier :

- ✦ Vérification et prise de poste,
- ✦ Maintenance de 1er niveau,
- ✦ Examen d'adéquation avec le travail à effectuer,
- ✦ Circulation sur différents parcours,
- ✦ Monter et descendre du porte engin (option à la demande du client),
- ✦ Prendre et déposer une charge au sol (selon équipements adaptables),
- ✦ Mise en place à niveau de l'engin sur stabilisateur,
- ✦ Y effectuer levage de charge,
- ✦ Assurer chargement latéral d'un véhicule,
- ✦ Respect des consignes pour une conduite en sécurité,
- ✦ Circulation avec geste de commandement,
- ✦ Opérations de fin de poste,
- ✦ Évaluation pratique.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité d'un engin de chantier.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 10 ans, est possible sur commande (1 jour supplémentaire).



CONDUITE D'ENGINS

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum.
- Conducteur débutant.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 6 personnes



Durée totale :

- Débutant : 4 jours
- Confirmé : 2 jours



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Conduire et utiliser une grue à tour catégorie GME ou GMA au sol et/ou en cabine en toute sécurité et dans différents environnements, vérifier l'aptitude à la conduite de grue à tour dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R487 modifiée de la CNAMTS et validée par la CAFAT, permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation d'une grue à tour sur plateau technique de l'AFBTP ou chantier, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

Programme :

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des grues à tour :

- ✦ Définition de la manutention,
- ✦ Législation,
- ✦ Réglementation,
- ✦ Technologie des grues,
- ✦ Dangers généraux,
- ✦ Dispositions générales de sécurité,
- ✦ Opérations de prise de note,
- ✦ Maîtrise des conditions d'utilisation des grues à tour,
- ✦ Opérations de fin de poste,
- ✦ Suivi de l'engin,
- ✦ Notions de mécanique,
- ✦ Consignes en cas d'incendie.

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des grues à tour :

- ✦ Opérations de prise de poste,
- ✦ Examen d'adéquation,
- ✦ Positionnement de la grue,
- ✦ Balisage et signalisation,
- ✦ Mise en situation de levage,
- ✦ Manœuvres de levage,
- ✦ Opérations de fin de poste,
- ✦ Analyse des pratiques et commentaires,
- ✦ Notions de mécanique/maintenance.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité d'une grue à tour.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 jour supplémentaire).



CONDUITE D'ENGINS

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 6 personnes



Durée totale :

- 2 jours, soit 16 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Former et perfectionner la conduite à l'utilisation en sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules option télécommande ou sans télécommande, permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation d'un camion équipé d'une grue auxiliaire fourni par le client, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

Programme :

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules :

- ✦ Définition de la manutention,
- ✦ Législation,
- ✦ Réglementation,
- ✦ Le grutier,
- ✦ Dangers généraux,
- ✦ Dispositions générales de sécurité,
- ✦ Règles de sécurité,
- ✦ Composants d'une grue auxiliaire,
- ✦ Opérations de début de poste,
- ✦ Maîtrise des conditions d'utilisation des grues auxiliaires,
- ✦ Opérations de fin de poste,
- ✦ Suivi de l'engin,
- ✦ Notions de mécanique,
- ✦ Consignes en cas d'incendie.

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules :

- ✦ Opérations de prise de poste,
- ✦ Conduite et circulation,
- ✦ Positionnement du véhicule,
- ✦ Balisage et signalisation,
- ✦ Mise en situation de chargement/déchargement,
- ✦ Opérations de fin de poste,
- ✦ Analyse des pratiques et commentaires,
- ✦ Notions de mécanique/maintenance.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 jour supplémentaire).

CONDUITE D'ENGINS

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 6 personnes



Durée totale :

- 3 jours, 24 heures (confirmé)
- 5 jours, 39 heures (débutants)



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Conduire et utiliser une grue mobile ou télescopique en toute sécurité, vérifier l'aptitude à la conduite de grues mobiles dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R483 modifiée de la CNAMTS et validée par la CAFAT, permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation d'un camion équipé d'une grue mobile, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

Programme :

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des grues mobiles :

- ✦ Contexte réglementaire,
- ✦ Instances et organismes de prévention,
- ✦ Devoirs et responsabilités,
- ✦ Technologie et connaissance des grues mobiles (terminologie, caractéristiques), structures, mécanismes (moteurs, freins), câbles,
- ✦ Organes de services et de commande,
- ✦ Dispositifs de sécurité,
- ✦ Notions élémentaires de mécanique, d'hydraulique, d'électricité, élingage (équilibre et nature des charges, répartition des forces, notion de centre de gravité),
- ✦ Technologie des accessoires de levage,
- ✦ Principe du mouflage,
- ✦ Angle d'élingage,
- ✦ Influence des angles,
- ✦ Règles de conduite et d'utilisation,
- ✦ Conditions de stabilité des grues mobiles (environnement, implantation, contraintes atmosphériques, connaissance et lecture des tableaux de charges),
- ✦ Vérification à la prise et en fin de poste,
- ✦ Gestes conventionnels et commandement,
- ✦ Consignes sur chantier.

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des grues mobiles :

- ✦ Formation pratique,
- ✦ Opérations de prise et de fin de poste,
- ✦ Vérifications journalières,
- ✦ Mise en situation de la grue, prises, déplacements et déposes de charges, mouvements composés à vide et en charge,
- ✦ Manutention de charges diverses (pièces longues, ...), parcours en charge entre balises, maîtrise du ballant.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des grues mobiles.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 jour supplémentaire).



CONDUITE D'ENGINS

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 6 personnes



Durée totale :

- 2 jours, soit 16 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Être capable d'utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnel en toute sécurité, vérifier l'aptitude à la conduite de plate-forme élévatrice de personnel dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R486 modifiée de la CNAMTS et validée par la CAFAT, préserver le matériel, appliquer la réglementation en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, dans différents environnements (chantier privé, public, routes, ...), permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation PEMP selon catégorie demandée, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

Programme :

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des PEMP :

- ✦ Catégorie de PEMP suivant la R486,
- ✦ Qualification du conducteur,
- ✦ Règlementation d'une PEMP et exercices,
- ✦ Règles de conduite et de circulation,
- ✦ Vérifications et entretien d'une PEMP,
- ✦ Circonstance et causes d'accidents,
- ✦ Principaux risques,
- ✦ Technologie des PEMP (présentation et exercices),
- ✦ Plaques d'évolution (définitions et exercices),
- ✦ Transports d'une PEMP.

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des PEMP :

- ✦ Mise en place et stabilisation de la PEMP,
- ✦ Vérifications et essais de fonctionnement,
- ✦ Déplacement le long d'une paroi verticale,
- ✦ Déplacement avec le geste de commandement,
- ✦ Applications des manœuvres de secours,
- ✦ Déplacement en endroit confiné,
- ✦ Replier la PEMP en position transport,
- ✦ Vérification de fin de poste,
- ✦ Évaluation pratique.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des PEMP.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 jour supplémentaire).



CONDUITE D'ENGINS

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 6 personnes



Durée totale :

- 2 jours, soit 16 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Former en initial ou en perfectionnement à la conduite et l'utilisation en sécurité des ponts roulants à commande du sol ou à cabine, permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation d'un pont roulant fourni par le client, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

Programme :

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des ponts roulants :

- ✚ Définition de la manutention,
- ✚ Législation,
- ✚ Règlementation,
- ✚ Le pontier,
- ✚ Dangers généraux,
- ✚ Dispositions générales de sécurité,
- ✚ Règles de sécurité,
- ✚ Composants d'un pont roulant,
- ✚ Opérations de fin de poste,
- ✚ Suivi de l'engin,
- ✚ Notions de mécanique,
- ✚ Consignes en cas d'incendie.

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des ponts roulants :

- ✚ Opérations de prise de note,
- ✚ Conduite et circulation,
- ✚ Positionnement du pont et de la charge,
- ✚ Balisage et signalisation,
- ✚ Mise en situation de chargement/déchargement,
- ✚ Opérations de fin de poste,
- ✚ Analyse des pratiques et commentaires,
- ✚ Notions de mécanique/maintenance.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des ponts roulants.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.



En partenariat avec



ADEME



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Formation aidée par :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX
Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc

Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R – TOUS DROITS RESERVES



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Public visé :

- Conducteur d'opération, maître d'ouvrages, architecte,



Pré-requis :

- Connaissance en architecture ou dans le domaine de la construction en Nouvelle-Calédonie.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur

Jocelyn MESCHENMOSER
 directeur de bureau d'étude en Qualité Environnementale du Bâtiment LEU (Laboratoire d'Écologie Urbaine).

Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Découvrir l'architecture bioclimatique et les grands principes de conception environnementale des bâtiments en Nouvelle-Calédonie. Destiné à un public de professionnels du bâtiment et de la construction ou de l'aménagement, cette formation a pour but de leur faire découvrir l'architecture bioclimatique et de leur permettre de développer ce savoir-faire en toute connaissance de cause, qu'ils interviennent comme maître d'ouvrage ou concepteurs.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées, apport théorique illustré par des exemples de cas réels, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Contenu de la formation : jour 1 (7h00) et jour 2 (4h00) :

MODULE 1 :

- + Acquérir une vision globale de l'architecture bioclimatique en climat tropical.

MODULE 2 :

- + Connaître les spécificités de l'architecture bioclimatique en Nouvelle-Calédonie.

MODULE 3 :

- + Maîtriser les grands principes de qualité environnementale des bâtiments.

MODULE 4 :

- + Savoir évaluer rapidement les qualités ou le potentiel bioclimatique d'un projet architectural.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.
 Enquête de satisfaction

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 1 jour et demi, soit 11 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Formation aidée par :



ADEME



Agence de l'Environnement
 et de la Maîtrise de l'Énergie

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX

Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc

Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R – TOUS DROITS RESERVES



ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE NIV.2

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Public visé :

- Architecture, paysagiste, urbanisme, bureaux d'études, ...



Pré-requis :

- Connaissance en architecture.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur

Jocelyn MESCHENMOSER
 directeur de bureau d'étude en Qualité Environnementale du Bâtiment LEU (Laboratoire d'Écologie Urbaine).

Laetitia FRANZINI-JACQUIN, paysagiste.

Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Destinée à un public de professionnels du bâtiment, de l'aménagement ou du paysage, cette formation leur permettra d'approfondir leurs connaissances dans le rôle des environnements paysagers aux abords des bâtiments. Les aspects plus techniques, de gestion des eaux pluviales, ou de choix des essences et des stratégies de plantation, offriront aux stagiaires de nombreux éléments pour concevoir au mieux des espaces paysagers au service des bâtiments bioclimatiques en Nouvelle-Calédonie.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées, apport théorique illustré par des exemples de cas réels, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Contenu de la formation : jour 1 (7h00) et jour 2 (4h00) :

MODULE 1 :

- + Être capable de concevoir des aménagements paysagers favorisant le fonctionnement bioclimatique des bâtiments.

MODULE 2 :

- + Pouvoir concevoir des aménagements paysagers intégrant la gestion aérienne des eaux pluviales et la végétation proche des bâtiments.

MODULE 3 :

- + Être capable d'intégrer dans les aménagements paysagers les essences endémiques et symboliques de Nouvelle-Calédonie, tout en réalisant des systèmes végétaux adaptés au climat du site.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.
 Enquête de satisfaction

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 15 personnes



Durée totale :

- 1 jour et demi, soit 11 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Formation aidée par :



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX
 Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc

Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R – TOUS DROITS RESERVES



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Public visé :

- Architecture, paysagiste, urbanisme, bureaux d'études, ...



Pré-requis :

- Connaissance en architecture bioclimatique.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur

Jocelyn MESCHENMOSER
directeur de bureau d'étude en Qualité Environnementale du Bâtiment LEU (Laboratoire d'Écologie Urbaine).

Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Destinée à un public de professionnels du bâtiment et de la construction ou de l'aménagement maîtrisant déjà les grands principes de l'architecture bioclimatiques, cette formation leur permettra d'approfondir leurs connaissances techniques dans la conception aéraulique et thermique des bâtiments bioclimatiques passifs en climat tropical.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées, apport théorique illustré par des exemples de cas réels, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Contenu de la formation : jour 1 (7h00) et jour 2 (4h00) :

- ✦ Être capable de concevoir un bâtiment bioclimatique, adapté au climat calédonien, pouvant fonctionner confortablement de manière passive.
- ✦ Pouvoir optimiser le fonctionnement en ventilation naturelle d'un bâtiment, en fonction des caractéristiques de l'environnement
- ✦ Savoir évaluer le potentiel de confort thermique d'un bâtiment, à partir de l'analyse de ses caractéristiques thermiques et aérauliques.
- ✦ Être capable de concevoir des aménagements urbains adaptés pour un fonctionnement en ventilation naturel des bâtiments situés à proximité.
- ✦ Être capable de proposer des améliorations du fonctionnement thermique et aéraulique d'un bâtiment existant.
- ✦ Pouvoir développer, dans un projet d'architecture ou d'urbanisme, différentes stratégies de ventilation naturelle, en s'adaptant aux différentes contraintes rencontrées.

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 15 personnes



Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.
Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module

Durée totale :

- 1 jour et demi, soit 11 heures



Prestation et modalités :

- ✦ Petit déjeuner d'accueil le matin (2 jours).
- ✦ Collations et café à disposition.
- ✦ Support de cours papiers, numériques (sur clé USB).
- ✦ Déjeuner complet inclus (1er jour uniquement).

Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Formation aidée par :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Public visé :

- Conducteur d'opération, maître d'ouvrages, architecte, ...



Pré-requis :

- Niveau baccalauréat,
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, logiciel excel, navigateur internet).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur

Jocelyn MESCHENMOSER
directeur de bureau d'étude en Qualité Environnementale du Bâtiment LEU (Laboratoire d'Écologie Urbaine).

Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Destinée à un public de professionnels du bâtiment et de la construction maîtrisant déjà les grands principes de l'architecture bioclimatique et souhaitant approfondir ses connaissances dans la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments.

Cette formation est orientée sur les moyens de réduction de la demande énergétique dans les bâtiments en Nouvelle-Calédonie et sur le développement de l'approche NegaWatt.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées, apport théorique illustré par des exemples de cas réels, exercice pratique en petit groupe, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Contenu de la formation : jour 1 (7h00) et jour 2 (4h00) :

- ✚ Pouvoir participer à la conception d'un bâtiment économe en énergie, en agissant sur différents leviers techniques et architecturaux.
- ✚ Être capable d'identifier les différents postes de consommation énergétique dans un bâtiment, et savoir évaluer leur incidence dans le bilan global.
- ✚ Être capable de mettre en œuvre des stratégies d'économie d'énergie dans les bâtiments existants, en développant des plans d'actions hiérarchisés.
- ✚ Pouvoir faire évoluer la conception d'un bâtiment afin qu'il respecte certaines exigences réglementaires sur sa consommation énergétique.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.
Enquête de satisfaction

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 15 personnes



Durée totale :

- 1 jour et demi, soit 11 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Formation aidée par :



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX

Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc

Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R – TOUS DROITS RESERVES



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Public visé :

- Bureau d'étude, Fluide, solaire thermique....



Pré-requis :

Le stagiaire devra au préalable disposer :

- Soit d'un diplôme de niveau ingénieur thermique et fluides avec deux années d'expérience ;
- Soit de cinq années d'expérience comme activité principale ;



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur

TECSOL, Ingénieur Bureau d'étude, expert solaire thermique depuis + de 10 ans

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 16 heures ; soit 2 jours



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Formation aidée par :



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

A l'issue de la formation, les professionnels maîtriseront les notions essentielles pour accompagner maîtres d'ouvrage et entreprises dans ces opérations.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposé d'enseignement programmé, mise en situation et étude de cas, échanges et débats sur pratiques professionnelles, évaluation des acquis.

Salles de cours équipées, équipement informatique (**sur demande uniquement**)

Contenu de la formation :

ETUDE TECHNIQUE :

- ✦ Interpréter les besoins du client et proposer la solution la plus adaptée économiquement et techniquement,
- ✦ Produire les pièces d'appel d'offres, dont le CCTP,
- ✦ Être force de proposition auprès du MOA,
- ✦ Réaliser les plans et schémas de principe, maîtriser la schématisation,
- ✦ Dimensionner une installation (la productivité, la distribution et l'expansion) à partir d'un outil informatique.
- ✦ Piloter le chantier et communiquer avec le commanditaire,
- ✦ Produire le procès-verbal simplifié de mise en service d'une installation.

EVALUATION FORMATIVE ET SOMMATIVE :

En cours de Formation :

- ✦ Le stagiaire sera évalué sur sa capacité à manipuler de l'outil informatique de dimensionnement afin de produire des résultats justes et acceptables lors de la phase « Dimensionner un installation »

A l'issue de la formation :

- ✦ Le stagiaire devra valider le test composé d'un questionnaire à choix multiples et de 5 questions ouvertes afin de contrôler des connaissances théoriques. Le taux de réussite devra être supérieur ou égal à 80%.

Validation :

En cas de réussite aux évaluations, l'AFBTP délivrera une attestation de formation et de réussite.

Cette attestation permettra la délivrance par l'organisme de contrôle (CODESOL) d'une qualification provisoire pour la maîtrise d'œuvre chauffe-eau solaire. La qualification définitive sera accordée à l'issue de l'audit technique réalisé sur le premier chantier suivi, à condition qu'aucune non-conformité majeure ne soit décelée.

Évaluation de la formation :

Enquête de satisfaction « à chaud ».

Prestation et modalités :

- ✦ Petit déjeuner d'accueil le matin.
- ✦ Démarrage de la formation.
- ✦ Collations et café à disposition.
- ✦ Support de cours papiers, numériques et logiciel offert (sur clé USB).
- ✦ Déjeuner complet inclus (1er jour uniquement).

Les participants viendront équipés de leurs outils informatiques (ordinateurs et logiciels).



L'AFBTP a la possibilité de mettre à disposition des ordinateurs, uniquement sur demande du participant lors de l'inscription.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Public visé :

- Conducteur d'opération, maître d'ouvrages, architecte, ...



-  Maîtriser les techniques de calcul en coût global.
-  Utiliser le logiciel requis pour l'étude d'un coût global.

L'approche en coût global peut s'appliquer à tout investissement et permet de comparer deux ou plusieurs solutions à travers l'ensemble des critères de coûts.

Pré-requis :

- Niveau baccalauréat,
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, logiciel excel, navigateur internet).



Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées, exposé d'enseignement programmé, mise en situation et étude de cas, équipement informatique, logiciel « coût global », compte-rendu de formation et d'évaluation. Le logiciel de calcul est fourni gratuitement au cours de la formation.


Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.




Contenu de la formation : jour 1, 2 et 3 (8h00) et jour 4, 5 et 6 (4h00) :


MODULE 1 :

-  Présentation et enjeux du coût global.


MODULE 2 :

-  Définir son propre périmètre de prise en compte suivant l'objectif à atteindre.


MODULE 3 :

-  Calculer un coût global simple.

MODULE 4 :

-  Étudier et analyser un calcul de coût global.

MODULE 5 :

-  Utiliser de manière appropriée le logiciel fourni en formation, alimenter et mettre à jour la base de données afin que l'outil soit « personnalisé » à chaque stagiaire en fin de formation.

Formateur

Alexandre LOISEAU, ingénieur énergie, spécialisé en bâtiment et énergies renouvelables

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.
Enquête de satisfaction

Durée totale :

- 36 heures (3 jours plein + 3 demie journées)



Validation :






Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module

Tarifs :

- Nous consulter



Prestation et modalités :

-  Petit déjeuner d'accueil le matin (toute la formation).
-  Démarrage de la formation avec mise à disposition des ordinateurs (utilisation d'ordinateur personnel recommandé).
-  Collations et café à disposition.
-  Support de cours papiers, numériques et logiciel offert (sur clé USB).
-  Déjeuner complet inclus (jours plein uniquement).

Éligibilité :

- FPC



Formation aidée par :



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX

Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc

Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R – TOUS DROITS RESERVES



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Public visé :

- ☑ Toutes personnes conduisant un véhicule motorisé.



Pré-requis :

- ☑ Etre titulaire du permis B



Visite médicale :

- ☑ Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- ☑ AFBTP - Ducos



Effectif :

- ☑ 6 personnes – (2 groupe de 3)
1 moniteur par groupe



Durée totale :

- ☑ 4 heures (1/2 journées)



Tarifs :

- ☑ Nous consulter



Éligibilité :

- ☑ NON FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Être capable de conduire un véhicule de la catégorie B en utilisant les règles de base de l'éco conduite.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées, exposé d'enseignement programmé, mise en situation de conduite avec analyse instantanée.

Contenu de la formation :

THEORIE :

- ✚ Présentation et psychologie de l'éco-conduite.
- ✚ Présentation des règles fondamentales de base de l'éco-conduite.
- ✚ Bilan et comparaison avant/après.

SITUATION DE CONDUITE :

Chaque groupe de 3 participants part en conduite avec 1 moniteur. Chaque participant conduit 30 min avec analyse des pratiques par l'ensemble du groupe.

Mise en pratique des 5 règles de base de l'éco-conduite.

- ✚ Analyse sur les démarrages et les passages de rapport de vitesses.
- ✚ Savoir contrôler son régime moteur.
- ✚ Savoir gérer le maintien d'allure.
- ✚ Savoir anticiper le trafic.
- ✚ Savoir entretenir son véhicule.

Analyse et débriefing post conduite avec l'ensemble des participants

- ✚ Les petits plus de l'éco-conduite

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.
Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module

Prestation et modalités :

- ✚ Petit déjeuner d'accueil le matin.
- ✚ Collations et café à disposition.

Formation aidée par :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX

Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc

Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R – TOUS DROITS RESERVES



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Formatrices :

Sylvine AUPETIT

Formatrice et consultante en droit de l'environnement et développement durable
Diplômée DUFA

Chercheur en droit de l'environnement

Axelle BOUQUET-BIANCHI

Ingénieur en environnement

Fonctionnaire à la direction de l'environnement de la province Sud



Objectif pédagogique du cycle de formation :

Réaliser l'**Évaluation Environnementale (EE)** des **Plans d'Urbanisme Directeur (PUD)**, tel qu'exigée par le code de l'urbanisme de la Nouvelle Calédonie, pour sa partie province sud.

- Identifier la place de l'évaluation environnementale dans la procédure de PUD
- Produire un rapport sur les incidences environnementales d'un PUD conforme aux exigences du code de l'urbanisme NC.
- Déterminer les avantages et inconvénients d'une démarche participative volontaire pour l'évaluation environnementale d'un PUD

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes expositive, interrogative et active.

Salles de cours équipées avec vidéoprojecteur, paper-board...

1 ordinateur par participant (personnel conseillé) ou fourni par le centre

Public visé :

Bureaux d'étude

Services urbanisme des collectivités.



Pré-requis :

Savoir lire et écrire en français

Bonnes connaissances en urbanisme ou en environnement

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

Centre Administratif de la Province Sud 81 des Artifices, Noumea



Effectif :

12 stagiaires maximum



Durée totale :

12 heures



Tarifs :

Nous consulter

Éligibilité :

FPC

Formation aidée par :



PHASE 1 : Articuler EE, urbanisme et développement durable

L'EE du PUD et le DD

Le contexte réglementaire de l'EE du PUD

PHASE 2 : Décrypter les attendus réglementaires et techniques de chaque élément du rapport sur les incidences environnementales

Le périmètre du RIE

Les différentes composantes d'un RIE conformes au CUNC

PHASE 3 : Articuler l'information du public quant à l'EE et participation quant à la procédure de PUD

Avantages et inconvénients d'une démarche participative volontaire pour l'EE d'un PUD

Avantages et inconvénients d'une démarche participative volontaire pour l'EE d'un PUD

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module

Prestation et modalités :

- ✚ Petit déjeuner d'accueil le matin (toute la formation).
- ✚ Démarrage de la formation avec mise à disposition des ordinateurs (utilisation d'ordinateur personnel recommandé).
- ✚ Collations et café à disposition.
- ✚ Support de cours papiers, numériques et logiciel offert (sur clé USB).
- ✚ Déjeuner complet inclus (jours plein uniquement).

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Public visé :

- Conducteur d'opération, maître d'ouvrages, architecte,
- ...

Pré-requis :

- Connaissance en bâtiment, construction et climatisation,
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, logiciel excel, navigateur internet).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur

Jocelyn MESCHENMOSER
directeur de bureau d'étude en Qualité Environnementale du Bâtiment LEU (Laboratoire d'Écologie Urbaine).

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 1 jour et demi, soit 11 heures



Tarifs :

- Nous consulter





Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

L'OPTICLIM est un outil informatique de diagnostic énergétique des locaux climatisés individuellement. Il permet une analyse des conditions de confort thermique, et un calcul prévisionnel des consommations énergétiques du local étudié.




-  Être capable d'utiliser l'outil OPTICLIM
-  Conduire un diagnostic de climatisation avec l'outil OPTICLIM

Méthodes et moyens pédagogiques :




Salles de cours équipées, exposé d'enseignement programmé, mise en situation et étude de cas, équipement informatique, logiciel « opticlilm », compte-rendu de formation et d'évaluation.

Contenu de la formation : jour 1 (7h00) et jour 2 (4h00) :

ÊTRE CAPABLE D'UTILISER L'OUTIL OPTICLIM :

-  Saisir les données d'entrée.
-  Utiliser le logiciel et lancer des calculs.
-  Comprendre et analyser les résultats.

CONDUIRE UN DIAGNOSTIC DE CLIMATISATION AVEC L'OUTIL OPTICLIM :

-  Préparer la collecte de données d'entrées.
-  Définit la méthode de diagnostic à utiliser en fonction des cas.
-  Utiliser les résultats à bon escient dans un objectif d'efficacité énergétique.






Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.
Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module

Prestation et modalités :

-  Petit déjeuner d'accueil le matin (toute la formation).
-  Démarrage de la formation avec mise à disposition des ordinateurs (utilisation d'ordinateur personnel recommandé).
-  Collations et café à disposition.
-  Support de cours papiers, numériques et logiciel offert (sur clé USB).
-  Déjeuner complet inclus (1er jour uniquement).

Formation aidée par :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX

Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc

Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R – TOUS DROITS RESERVES



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Public visé :

- Responsable PME/PMI tertiaire.



Pré-requis :

- Etre en charge d'un patrimoine ou de la gestion,
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, logiciel excel, navigateur internet).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur

Alexandre LOISEAU, ingénieur énergie, spécialisé en bâtiment et énergies renouvelables

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 15 heures (2 jours)



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

- ✦ Savoir réaliser un pré diagnostic en interne et mettre en œuvre une politique d'économie énergétique,
- ✦ Analyser les pratiques énergétiques de l'entreprise,
- ✦ Connaître les principales voies de progrès énergétiques à mettre en œuvre,
- ✦ Cibler les économies réalisables en agissant prioritairement sur les comportements,
- ✦ Évaluer la pertinence d'un diagnostic approfondi.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées, exposé d'enseignement programmé, mise en situation et étude de cas, équipement informatique, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Contenu de la formation (15h00) :

INTRODUCTION A L'ENERGIE :

- ✦ Le contexte énergétique local
- ✦ Caractéristiques des différentes énergies et unités
- ✦ La démarche négawatt
- ✦ Le coût global

LE DEROULE D'UN PREDIAGNOSTIC :

- ✦ Brainstorming
- ✦ Définition
- ✦ Présentation d'exemples

LES DIFFERENTS OUTILS D'ANALYSE :

- ✦ Audit énergétique / diagnostic
- ✦ Les cahiers des charges existants

APPLICATION D'UN PREDIAGNOSTIC ENERGIE :

- ✦ La climatisation
- ✦ Les équipements frigorifiques
- ✦ L'éclairage
- ✦ La ventilation
- ✦ La bureautique
- ✦ L'ECS

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.
Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module

Prestation et modalités :

- ✦ Petit déjeuner d'accueil le matin.
- ✦ Démarrage de la formation avec mise à disposition des ordinateurs (utilisation d'ordinateur personnel recommandé).
- ✦ Collations et café à disposition.
- ✦ Support de cours papiers, numériques et logiciel offert (sur clé USB).
- ✦ Déjeuner complet inclus .

Formation aidée par :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Public visé :

- Personne en charge d'un patrimoine ou de la gestion.



Pré-requis :

- Être en charge d'un patrimoine ou de la gestion,
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, logiciel excel, navigateur internet).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur

Alexandre LOISEAU, ingénieur énergie, spécialisé en bâtiment et énergies renouvelables

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 8 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Formation aidée par :



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

- + Appréhender la ressource énergétique dans son ensemble et identifier les sources d'économies dans son quotidien
- + Connaître le contexte énergétique mondial et local
- + Connaître les principales voies de progrès énergétiques à mettre en œuvre
- + Expliquer et mettre en œuvre ces voies de progrès
- + Connaître les modes de gestion de l'énergie

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées, exposé d'enseignement programmé, mise en situation et étude de cas, équipement informatique, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Contenu de la formation (08h00) :

INTRODUCTION A L'ENERGIE :

- + Le contexte énergétique mondial et local
- + Caractéristiques des différentes énergies et unités
- + La démarche négawatt
- + Le coût global

LES USAGES ENERGETIQUES : FONCTIONNEMENT ET LES PISTES D'ECONOMIES :

- + La climatisation
- + L'éclairage
- + La ventilation
- + La bureautique

SENSIBILISATION DU PERSONNEL :

- + Méthodologie et plan de sensibilisation
- + La formation et la communication

LA GESTION ENERGETIQUE :

- + Le suivi des consommations et les compteurs
- + Analyse factures et outil de gestion annuels

PRESENTATION DES OUTILS DE SUIVI :

- + Le suivi des consommations
- + L'optimisation de la puissance souscrite
- + La détection d'anomalies

CONNAÎTRE LES ACTEURS ET ACCOMPAGNEMENTS POSSIBLES :

- + Les aides aux économies d'énergie

EN RESUM

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.
Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module

Prestation et modalités :

- + Petit déjeuner d'accueil le matin
- + Démarrage de la formation avec mise à disposition des ordinateurs (utilisation d'ordinateur personnel recommandé).
- + Collations et café à disposition.
- + Support de cours papiers, numériques et logiciel offert (sur clé USB).
- + Déjeuner complet inclus.



PROGICIELS



PROGICIELS

Public visé :

- Agents techniques,
- Cabinets d'architectes,
- Bureaux d'études.



Pré-requis :

- Maîtrise d'ARCHICAD.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur



Formatrice CAO DAO BIM et BIM.

Lieu :

- AFBTP – Ducos ou locaux du client



Effectif :

- 5 personnes



Durée totale :

- 16 heures (2 jours)



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Appréhender les connections nécessaires à la gestion des projets BIM sur le logiciel ARCHICAD.

Méthodes pédagogiques :

La formation alterne théorie, échanges, explications de cas pratiques et retour d'expérience du formateur. Cette dernière se déroulera à l'aide d'un support informatique en vidéo-projection.

Les stagiaires doivent être munis de leur ordinateur avec Archicad installé.

Programme :

Détails constructifs, modélisations détaillées, rénovation et métrés :

- + Le BIM ; raccords de construction ; création de matériaux de construction ; profils complexes ; affichages pour l'ingénieur structure ; degré de détail (LOD) ; rénovation ; quantités à démolir et à construire ; informations éléments (quantités) ; nomenclatures.

Objets, l'information dans la maquette BIM et visualisation :

- + Création d'objets 3D ; escaliers et garde-corps ; menuiseries ; import d'objets ; introduction et bon usage des IFC ; classification d'éléments ; les vues modèles et les substitutions graphiques ; documentations 3D ; BIMx.

Implantation, projet et modélisations spécifiques :

- + Geolocalisation ; import et contenus externes ; terrain et courbes de niveaux ; textures 3D ; placer une maquette BIM dans Google Earth ; outil forme : modélisation complexes.

Rénovation, l'information dans la maquette BIM et visualisation :

- + Outil rénovation ; quantités à démolir et à construire ; classification d'éléments ; les vues modèles et les substitutions graphiques ; nuages de points ; rendus internes ; rendus externes (export).

Structure de fichiers et l'information dans la maquette BIM :

- + Le modèle : fichier .tpl de référence ; sectorisation du projet ; les modules ; utilisation des PMK ; classification d'éléments ; gestionnaire de propriétés ; les vues modèle et les substitutions graphiques.

Coordinations et interopérabilité, BIMcloud :

- + Formats d'échange (2D et 3D) ; les gestionnaire de projet IFC (propriétés IFC, Associations IFC, Produits types IFC) ; traducteurs IFC (schémas, filtres, ...) ; Import/Export IFC ; le BFC ; détection de collisions ; BIMcloud.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Exercices, mises en situation, projet à modéliser et exporter en IFC ainsi que BIM'X.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module



PROGICIELS

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Avoir des notions informatiques et dessins techniques,
- Matériel à fournir pour la formation par le stagiaire : 1 clé USB 2GO.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 15 personnes



Durée totale :

- 3 jours, soit 25 heures



Tarifs :

- Unitaire : 110 000 CFP HT
- Groupe : nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Maîtriser les fonctions essentielles du logiciel de DAO AUTOCAD.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur, ordinateurs, logiciel), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, travaux dirigés/applications, tests d'évaluation, fourniture d'un livret de formation en couleur à chaque candidat.

Programme :

PRÉSENTATION D'AUTOCAD :

- + Démarrage d'Autocad,
- + Présentation de l'interface.

COMMANDES D'AUTOCAD :

- + Gestionnaire des propriétés des calques,
- + Les modes de saisie,
- + Les commandes de dessin d'Autocad (lignes, point, cercle, polyligne 2d, arc, polygone, anneaux cercles remplis, rectangle),
- + Les commandes d'édition de renseignement d'Autocad (copier, réseau, miroir, diviser, mesurer, modifier),
- + Les commandes de cotation d'Autocad (gestionnaire des styles de côtes et modification de la cotation, application),
- + Les commandes de texte d'Autocad (texte multilignes, ligne),
- + Les commandes blocs d'Autocad (généralités, création et insertion d'un bloc).

CRÉATION D'UN GABARIT (FORMAT DWT) :

- + Le gabarit, son rôle,
- + Le lancement automatique du gabarit de l'entreprise.

INSERTION ET MISE À L'ECHELLE D'UN CALQUE SOUS-JACENT PDF.

IMPRESSION A UNE ECHELLE DONNÉE.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



PROGICIELS

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Avoir des notions informatiques et dessins techniques,
- Matériel à fournir pour la formation par le stagiaire : 1 clé USB 2GO.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 15 personnes



Durée totale :

- 2,5 jours, soit 20 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Maîtriser les fonctions intermédiaires du logiciel AUTOCAD.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur, ordinateurs, logiciel), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, travaux dirigés/applications, tests d'évaluation.

Programme :

RÉVISION DES DIFFÉRENTES COMMANDES :

- + Gestion des documents,
- + Environnement du travail,
- + Généralités sur le dessin et la modification.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOTHÈQUE :

- + Généralités,
- + Édition et création d'un bloc,
- + Définition et extraction des attributs d'un bloc.

RÉFÉRENCES EXTERNES :

- + Attacher et recharger, détacher, délimiter, gérer et présenter.

PRÉSENTATION DU DESSIN :

- + Présentation du dessin,
- + Principe des échelles,
- + Gestions des calques,
- + Création de cartouche avec définition des attributs.

INDISPENSABLE :

- + Ajouter des types de hachures et création de types de lignes en incluant du texte,
- + Dessin vue rapide,
- + Le design center et le fichier gabarit,
- + Champs, options, fichiers d'échanges et fichiers bak,
- + Création d'une bibliothèque d'objets, purger.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



PROGICIELS

Public visé :

- Dessinateur, bureaux d'études BTP, mécaniciens, architectes,



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Connaître Autocad 2D ou un programme similaire,
- Matériel à fournir pour la formation par le stagiaire : 1 clé USB 2GO.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 20h minimum (application) + 10h (mise au point)



Tarifs :

- Unitaire : 150 000 CFP HT
- Groupe : nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Maîtriser les fonctions essentielles du logiciel de REVIT ARCHITECTURE.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur, ordinateurs, logiciel), exposé didactique oral à partir d'un diaporama et débat, dossier support remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION BIM.

PRISE EN MAIN DE L'INTERFACE :

- + Présentation de l'interface d'ouverture/de dessin.

PRÉPARATION DU PROJET :

- + Niveaux et quadrillage, verrouiller ou déverrouiller les éléments.

IMPORT ET LIAISON DES FORMATS CAO (DWG, DXF, DGN, SAT et SKP) :

- + Importation et liaison des fichiers DWG, gestion des liens des formats CAO.

PARAMÈTRE DU PROJET ET COMMANDES DU LOGICIEL:

- + Information, motifs de remplissage, matériaux, bibliothèque d'apparence de rendu, styles d'objets, épaisseur des lignes, motifs de lignes, demi-teinte/niveau en fond de plan, paramètres de structure, unités, accrochages, niveau de détails, couleurs.
- + sélection, annulation, répétition et abandon d'une action, répétition dernière commande, édition en groupes, utilisations de réseaux, déplacement, redimensionnement, ajustement, prolongement, copie, alignement, modification, verrouillage de la position, collage d'éléments.

CONCEPTION DE SITE ET CREATION DU BATIMENT

- + Création et modification des surfaces topographiques, composants parking et site.
- + Murs de base et empilés, portes, fenêtres et portes fenêtre, sols, planchers, toits.
- + Murs rideaux, escaliers, rampes d'accès, garde-corps, plafonds, ouvertures, textes 3D, composants du bâtiment, poteaux architecturaux, ajout de gouttières, bords de toit et sous faces, lucanes.

STRUCTURE COMPOSÉE –SURFACES-TEXTURES

- + Gestion des couches, profils en relief et en creux, jonctions de mur.
- + Pièces, surfaces habitable et surfaces brutes, choix des couleurs.
- + Éclairage naturel et artificiel, plantes et entourage, vignettes, rendu d'une image, visites virtuelles.

DOCUMENTATION DU PROJET ET NOMENCLATURE :

- + Vues 2D (en plan, d'élévation, en coupe, de détail, place de la vue),
- + vues 3D (création vue isométrique, en perspective, réglage position caméra, affichage et rotation de la vue, définition de l'arrière-plan d'une vue, modification de l'étendue et propriétés d'une vue 3D).
- + Présentation et création d'une nomenclature ou d'une quantité, création d'une nomenclatures de relevés de matériaux, définition des propriétés, sélection des champs et modification d'une nomenclature.
- + Côtes, notes textuelles, étiquettes, symboles 2D (annotations).

PRÉPARATION DES DOCUMENTS DE CONSTRUCTION - EDITION:

- + Feuilles, cartouches, fenêtres, titres de vue et nomenclatures sur feuilles.
- + Configuration, enregistrement des paramètres, aperçu, impression des vues et des feuilles, sélection de vues à imprimer, impression au format PDF.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

PROGICIELS

Public visé :

- Conducteur de travaux,
- Entreprise de construction,
- MOA,
- Gestionnaire de patrimoine,
- Direction immobilière,
- DST.



Pré-requis :

- Aucun prérequis n'est nécessaire.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur



Architecte diplômé d'État HMONP, Formateur BIM multi-acteur, enseignant en économie de la construction (CNAM) et Consultant Management processus BIM, AMO BIM, urbaniste et formateur BIM.

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 1 jour, soit 7 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

- Comprendre les points clés du processus BIM,
- Comprendre les enjeux du BIM dans le bâtiment,
- Définir le BIM d'un projet de bâtiment,
- Exploiter le BIM pour un projet de bâtiment.

Méthodes pédagogiques :

Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation.

Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation.

Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage.

Programme :

Comprendre la nécessité de se positionner vis-à-vis d'une innovation radicale et incontournable du secteur du bâtiment :

- Évaluer la situation du BIM en France,
- Comprendre la nécessité de se préparer à se positionner comme un acteur du BIM dans les projets de BTP,
- Identifier les enjeux des différentes structures dans le cadre d'un processus BIM dans le bâtiment,
- Cerner les atouts techniques des maquettes BIM,
- Identifier les impacts du BIM dans l'élaboration ou l'acceptation des différents contrats.

Intégrer les mécanismes du BIM dans vos réalisations :

- Connaître les différents modèles BIM : comment la maîtrise d'œuvre modélise-t-elle en BIM et quelles conséquences pour l'ensemble des acteurs,
- Procéder à l'étude des processus BIM : qu'est-ce qu'une charte ou un protocole BIM et comment l'analyser,
- Appréhender les différents types de managements de projet en BIM.

Identifier et cerner les différentes phases dans lesquelles s'inscrit le BIM :

- Connaître les différentes phases du cycle de vie d'un projet (programmation, conception, construction, exploitations, fin de vie) et leurs rapports avec les différentes typologies de maquettes,
- Distinguer les niveaux de développement de la maquette numérique (ND1 à ND5).

Envisager une stratégie pour faire passer sa structure dans un processus BIM :

- Quel niveau d'engagement à court terme,
- Quels choix d'outils et de méthodes pour passer au BIM,
- Décrypter les étapes envisageables du passage au BIM sur le long terme.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.
Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module

PROGICIELS

Public visé :

- Architectes,
- Économistes de la construction,
- Géomètres.



Pré-requis :

- Aucun prérequis n'est nécessaire.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Formateur



Architecte diplômé d'État HMONP, Formateur BIM multi-acteur, enseignant en économie de la construction (CNAM) et Consultant Management processus BIM, AMO BIM, urbaniste et formateur BIM.

Lieu :

- AFBTP - Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 3 jours, soit 21 heures



Tarifs :

- Nous consulter










Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

-  Prendre part efficacement à un chantier BIM,
-  Négocier avec les clients et les partenaires,
-  Participer à l'établissement du cahier des charges d'un projet BIM,
-  Piloter en interne un projet BIM,
-  Comprendre les enjeux juridiques de la maquette numérique dans le domaine du BTP afin de mieux en maîtriser les risques,
-  Comprendre et définir les responsabilités des différents intervenants,
-  Acquérir les bons réflexes juridiques pour l'établissement des contrats et la protection de la propriété intellectuelle.

Méthodes pédagogiques :

Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation.




Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation.

Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage.






Programme :

MODULE 1 – COMMENT UTILISER EFFICACEMENT LE BIM POUR VOS OPERATIONS DE CONSTRUCTION :




BIM et projet de construction – les points clés :

-  Panorama et définition du BIM,
-  Rôles des acteurs autour d'un projet mené en BIM,
-  Impact du BIM sur les échanges entre les équipes sur un projet.

Comprendre les enjeux et les outils existants du BIM :

-  Les technologies utilisables : avantages et inconvénients,
-  Les enjeux managériaux du BIM,
-  Les nouvelles relations à instaurer avec l'architecte et le thermicien, l'économiste,
-  Nouvelles répartitions des tâches liées au BIM,
-  Maîtriser les impacts sur l'économie des projets.




Exposé les données en BIM :

-  Exploiter les données en conception,
-  Utiliser en exécution,
-  Les enjeux de l'utilisation des données du BIM en gestion de patrimoine immobilier.

Retour d'expériences exemplaires :





-  Présentation de projets menés en BIM (projets neufs et réhabilitation).

Rédiger une charte BIM - exercice pratique :






-  Appliquer les principes BIM de base lors d'un démarrage de projet,
-  Décrire un workflow BIM,
-  Identifier le rôle des participants au projet en BIM.

MODULE 2 – MAQUETTE NUMERIQUE : MAÎTRISER LES ASPECTS JURIDIQUES ET PRATIQUES (1 JOUR) :

Identifier Les différents types de responsabilités

-  Définir les différents usages de la maquette numérique sous l'angle juridique,
-  Identifier les responsabilités des différents intervenants dans le processus collaboratif,
-  Établir et formaliser les responsabilités : au sein des contrats, par une traçabilité de la modification des données et/ou des évolutions de la maquette,
-  Mettre en place un système d'assurance performant.

Propriété intellectuelle et maquette numérique :

-  Identifier et protéger les différents droits de propriété intellectuelle en présence,
-  Mettre en place les conditions de leur conservation et/ou de leur transférabilité,
-  Les cas particuliers des droits de l'architecte au sein de la maquette numérique,
-  Identifier les conditions d'utilisation des outils logiciels,
-  Avantages et inconvénients du système « open source ».

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.

Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire et l'intégralité du module.

PROGICIELS

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Avoir des notions informatiques et dessin techniques,
- Matériel à fournir par le stagiaire pour la formation : 1 clé USB 2GO.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 3 jours, soit 24 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Maîtriser les fonctions essentielles du logiciel MéthoCAD.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur, ordinateurs), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, travaux dirigés/applications, tests d'évaluation, dossier support remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

LE FOND DE PLAN :

- ✦ Parcourir les calques.

L'INSTALLATION DE CHANTIER EN 2D :

- ✦ Les talus, tracé des clôtures, bibliothèque de symboles,
- ✦ Signalisation verticale et horizontale temporaire,
- ✦ Matériel nécessaire pour les chantiers hqe,
- ✦ Personnages pour les modes opératoires,
- ✦ Personnalisation de la bibliothèque,
- ✦ Aires de stockage et les voies de circulation (tracé et nomenclatures),
- ✦ Véhicules de transport (vérification des rayons de braquage),
- ✦ Réseaux (électricité, téléphone et eau, tracé et calcul des linéaires, blocs, personnalisation),
- ✦ Éditions à l'échelle en espace papier.

LES GRUES A TOUR :

- ✦ Catalogue de grues des fabricants,
- ✦ Requêtes sur la base de données pour sélectionner une grue,
- ✦ Aide à la décision dans le choix de la longueur de la flèche et de la position de la grue,
- ✦ Dessin en vue en plan et en élévation,
- ✦ Gestion des modifications,
- ✦ Élévations et détections automatiques,
- ✦ Détection des collisions,
- ✦ Implantation des charges pénalisantes,
- ✦ Vérification de l'adéquation des grues.

LES GRUES MOBILES :

- ✦ Bibliothèque des blocs en vue de face, côté et dessus,
- ✦ Manipulation des flèches,
- ✦ Courbes de charge.

LE MÉTRÉ OPÉRATIONNEL :

- ✦ Saisie des différents modes constructifs à l'aide type de lignes,
- ✦ Calcul interactif des linéaires, surfaces et volumes,
- ✦ Transfert des quantités sous Excel, visualisation en 3D.

LE COFFRAGE :

- ✦ Les verticaux (saisie du cycle de coulage, coffrage, rotation de banches, coupes latérales sur les banches),
- ✦ Les horizontaux (phasage de plancher, planchers prédalles, planchers type dokaflex ou équivalent, planchers type topec, planchers type ischbeck ou alphi).

LA SÉCURITÉ :

- ✦ Les consoles pignons.

L'ÉTAIEMENT :

- ✦ L'étalement mills (mills tour), les poutrelles.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation en continue au cours des mises en situations.
Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



PROGICIELS

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Avoir des notions informatiques et dessin techniques,
- Maîtriser AutoCAD et MéthoCAD initial,
- Matériel à fournir par le stagiaire pour la formation : 1 clé USB 2GO.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 1 jour, soit 8 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Maîtriser les nouveautés et les améliorations du logiciel MéthoCAD.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur, ordinateurs), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, travaux dirigés/applications, tests d'évaluation, dossier support remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

COMPTABILITÉ :

- + Version comptable avec les versions de Windows 7 et 10.

BOÎTE DE DIALOGUE :

- + Dernière version du logiciel des boîtes de dialogue permettant de répéter la dernière commande lancée par la boîte de dialogue.

INSTALLATION DE CHANTIERS 2D :

- + Talus, grues.

INSTALLATION DE CHANTIERS 3D :

- + Insertion des panneaux de clôture (bardage, grillage) en 3D.

MÉTRÉ OPÉRATIONNEL :

- + Saisie des entités à comptabiliser par fenêtre, exportation des quantités dans Excel, rajout de l'onglet fondations, conversion des entités du métré vers le module du phasage.

CYCLE DE COULAGE DES VOILES, POTEAUX ET POUTRES :

- + Voiles, mannequins, poteaux.

ROTATION DES BANCHES :

- + Dessin des angles extérieurs dans la vue en plan, dessin de la section de la banche perpendiculaire dans les élévations des voiles en vue arrière, amélioration de l'algorithme de calcul des extrémités, les cercles qui se dessinent automatiquement en cas d'erreur sont supprimés, un nouveau bouton permet de les afficher à la demande.

PLANCHERS :

- + Possibilités de générer les planchers en 3D sans qu'il soit nécessaire de saisir le phasage au préalable, hachurage des zones de plancher finies en solide avec 50% de transparence.

CAHIER DE ROTATION :

- + Possibilité d'avoir sur chaque page du cahier une vue de dessus, une vue en 3D et une élévation de chaque voile avec son coffrage.

CARNET DE PHASAGE :

- + Possibilité de créer un carnet de phasage (présentation papier) avec des noms de calques personnalisables qui s'incrément (comme les voiles) ou qui sont visibles qu'à une phase donnée (comme les banches), création d'un carnet (présentation papier) à partir de vues pour les modes opératoires ou cinématiques.

SÉCURITÉ :

- + Consoles pignons (calepinage automatique, création automatique des fiches de montage), insertion des garde-corps avec calcul du nombre de potelets et du linéaire.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation en continue au cours des mises en situations.
Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

PROGICIELS

Public visé :

- Gestionnaires de chantiers BTP.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Connaître Windows,
- Être sensibilisé aux problèmes de planification d'un projet BTP
- Bien connaître le processus de construction d'un bâtiment et le vocabulaire associé
- Niveau BAC+2



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 8 personnes
- Possibilité de cours individuels



Durée totale :

- 2 jours, soit 16 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

A l'issue de la formation les apprenants seront capables de :

- + Construire des plannings de travaux Tous Corps d'Etat ou d'entreprises (30 à 50 tâches),
- + Gérer les dates de commandes et étapes clés d'un projet de construction.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur), compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

PROGRAMME ELABORE A PARTIR D'ETUDES DE CAS CONCRETS

PLANIFICATION D'UN PROJET :

- + Théorie des graphes,
- + Application de la méthode MPM,
- + Liaison inter-tâches : FD, DD, FF, DF,
- + Dates au plus tôt et au plus tard,
- + Calcul des marges libres et totales,
- + Chemin critique.

UTILISATION DE MS PROJECT 2010 POUR PLANIFIER LES OPERATIONS DE CONSTRUCTION :

- + Hiérarchisation et saisie des tâches,
- + Ordonnancement des tâches,
- + Entrée et affectation des ressources,
- + Dates spécifiques du projet,
- + Chemin critique et marges libres et totales,
- + Analyse de l'usage des ressources.

ETUDES DE CAS PRATIQUES :

- + Thèmes abordés dans le chapitre précédent appliqués aux chantiers.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation en continue au cours des mises en situations.

Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



PROGICIELS

Public visé :

- Tous.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français,
- Avoir des notions en dessins techniques et en informatique,
- Matériel à fournir par stagiaire : 1 clé USB 2GO.



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 12 personnes



Durée totale :

- 2,5 jours, soit 20 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Être capable de dessiner, importer des blocs, mettre à l'échelle et éditer un dessin en utilisant les fonctions essentielles du logiciel de DAO Sketchup.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur, ordinateurs), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, travaux dirigés, applications, test d'évaluation, dossier support remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Programme :

PRÉSENTATION SKETCHUP 8 :

- + Démarrage et présentation de l'interface Sketchup 8 pro.

COMMANDES SKETCHUP 8 :

- + Gestionnaire des propriétés des calques,
- + Les modes de saisie.

COMMANDES DE DESSIN SKETCHUP 8 :

- + Lignes, point, cercle, polyligne 3 triangle, ...),
- + Formes complexes (polygone),
- + Formes courbes (arc, cercle, ...)
- + Mise en 3D des formes,
- + Évident de forme.

COMMANDES ÉDITION ET DE RENSEIGNEMENT SKETCHUP 8 :

- + Copier, réseau, miroir, diviser, mesurer, modifier, déplacer.

COMMANDES DE COTATION SKETCHUP 8 :

- + Gestionnaire des styles de côtes et modification de la cotation,
- + Coter un dessin en 3D de manière lisible.

COMMANDES DE TEXTE SKETCHUP 8 :

- + Texte multilignes - ligne,
- + Intégrer un texte au dessin,
- + Généralités,
- + Télécharger un bloc à partir de la base Google ou sur le site d'un fournisseur (cuisine, meuble, ...),
- + Création et insertion d'un bloc à l'échelle du dessin.

PRÉPARATION DE L'ÉDITION, SAUVEGARDE, IMPRESSION.

INSERTION ET MISE À L'ÉCHELLE D'UN CALQUE OU DESSIN EXISTANT.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation en continue au cours des mises en situations.
Enquête de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



L'AFBTP propose également diverses locations telles que des salles entièrement équipées (vidéoprojecteur, tableau, climatiseur), un plateau technique avec grue à tour (capacité 1.2 tonnes à 4 tonnes, longueur de flèche 30 mètres), divers équipements (échafaudage, banches, matériel électroportatif, ...) ainsi qu'une salle multimédia équipée de 1 ordinateurs connectés à internet.

Désignation	P.U ½ journée (CFP)	P.U / jour (CFP)
Salle pouvant accueillir de 6 à 20 personnes	15 000	25 000
Salle multimédia	25 000	40 000
Plateau technique seul	40 000	60 000

Afin de mieux profiter de votre séjour à l'AFBTP, un réfectoire équipé est mis à votre disposition (1 réfrigérateur, 1 micro-onde, des tables, des bancs, une machine à café et à snack, une fontaine à eau, des vestiaires filles/garçons).

Aussi, nous pouvons sur demande, organiser votre déjeuner par l'intermédiaire d'un prestataire.



N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires au 28 90 65.



*Mieux formé
Plus performant!*



AFBTP 68 avenue Baie de Koutio - ZI DUCOS

BP 27832 - 98863 NOUMEA

Tél : 28.90.65 - Fax : 28.90.55

E-mail: afbtp@afbtp.nc

Ridet: 829978.001

N° de déclaration auprès de la DFPC :

988/0346/08R